

MONTRÉAL

1180, rue Drummond
Bureau 620
Montréal (Québec) H3G 2S1
T 514 878-9825

QUÉBEC

3340, rue de La Pérade
3^e étage
Québec (Québec) G1X 2L7
T 418 687-8025

OPINIONS, ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES AUTOMOBILISTES ET DES CYCLISTES EN LIEN AVEC LE PARTAGE DE LA ROUTE

RAPPORT FINAL
PRÉSENTÉ À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

DÉCEMBRE 2014

TABLE DES MATIÈRES

- 03** /CONTEXTE, OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE ABRÉGÉE
 - 05** /FAITS SAILLANTS
 - 08** /PROFIL DES RÉPONDANTS
 - 09** PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE
 - 10** CONDUCTEURS EXPOSÉS AUX RISQUES – DÉFINITION
 - 11** UTILISATION DU VÉLO
 - 12** TYPES D'ENDROITS FRÉQUENTÉS PAR LES CYCLISTES
 - 13** CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES – DÉFINITION
 - 14** /ANALYSE DES RÉSULTATS
 - 15** /1. RAPPORTS MUTUELS ENTRE LES AUTOMOBILISTES ET LES CYCLISTES
 - 16** PARTAGE DE LA ROUTE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE
 - 17** RESPECT MUTUEL DES AUTOMOBILISTES ET DES CYCLISTES
 - 18** UNE ROUTE POUR QUI?
 - 19** CYCLISTES ET NUISANCE SUR LES ROUTES - PERCEPTION
 - 20** LES ACCIDENTS – À QUI LA FAUTE?
 - 21** CYCLISTES ET CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE – PERCEPTIONS
 - 22** SÉVÉRITÉ POLICIÈRE SOUHAITÉE
 - 24** /2. OPINIONS, PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES CYCLISTES
 - 25** RESPONSABILITÉ – SE FAIRE VOIR DES AUTOMOBILISTES
 - 26** SÉCURITÉ – LES ÉQUIPEMENTS DE VISIBILITÉ
 - 27** SÉCURITÉ – LE CASQUE À VÉLO
 - 28** SÉCURITÉ – COMPORTEMENTS SUR LA ROUTE
 - 29** SÉCURITÉ – IMPUTABILITÉ
 - 30** PERCEPTION DU RISQUE D'ACCIDENT AVEC UN AUTOMOBILISTE
 - 31** SÉCURITÉ – PORTIÈRES D'AUTOMOBILES
 - 32** COMPORTEMENTS DES AUTOMOBILISTES QUI IRRITENT LES CYCLISTES
 - 33** PERCEPTION DU RISQUE D'INTERCEPTION POLICIÈRE
 - 38** /3. OPINIONS, PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES CONDUCTEURS
 - 39** TOLÉRANCE DES CONDUCTEURS EXPOSÉS AUX RISQUES
 - 40** COMPORTEMENTS DES CYCLISTES QUI IRRITENT LES AUTOMOBILISTES
 - 41** ADAPTATION DE LA CONDUITE EN PRÉSENCE DE CYCLISTES
 - 42** RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES CYCLISTES
 - 43** SÉCURITÉ – DISTANCE ET VÉRIFICATION
 - 44** PERCEPTION DU RISQUE D'ACCIDENT AVEC UN CYCLISTE
 - 45** /4. PERFORMANCE DES MESSAGES
 - 46** NOTORIÉTÉ TOTALE DES MESSAGES
 - 47** NOTORIÉTÉ DU MESSAGE SUR LES AUTOBUS
 - 48** NOTORIÉTÉ DU MESSAGE DANS LES JOURNAUX ET SUR LE WEB
 - 49** NOTORIÉTÉ DE LA CAPSULE TÉLÉVISÉE SUR LA SÉCURITÉ
 - 50** /CONCLUSIONS
- ANNEXES**
- /1. MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE
 - /2. QUESTIONNAIRE

CONTEXTE La SAAQ désire mettre à jour ses connaissances concernant les opinions, attitudes et comportements des automobilistes et des cyclistes par rapport à leur usage de la route, de même que sur leurs interactions dans ce contexte et évaluer la portée des messages de 2014.

Description des messages

Capsule télévisée de 30 secondes diffusée en français dans des émissions du Groupe TVA (TVA, TVA Sports et ADDIK) du 19 mai au 24 août 2014.

Description : La capsule mettait en vedette l'animateur de radio et télévision Pierre-Yves Lord qui montrait la distance sécuritaire qu'un automobiliste doit respecter lorsqu'il croise un cycliste.

Affichage sur les arrières d'autobus de Montréal et de Québec sur les circuits les plus fréquentés par les cyclistes du 16 juin au 27 juillet 2014.

Description : Le message visait à inciter les conducteurs qui se stationnent à vérifier la présence de cyclistes avant d'ouvrir leur portière.

Message « Rue aux cyclistes aussi » dans les journaux quotidiens du 26 juillet 2014, dans des hebdomadaires du 26 au 30 juillet 2014 et sur Facebook.

Description : Le message visait à sensibiliser les conducteurs au partage de la route avec les cyclistes.

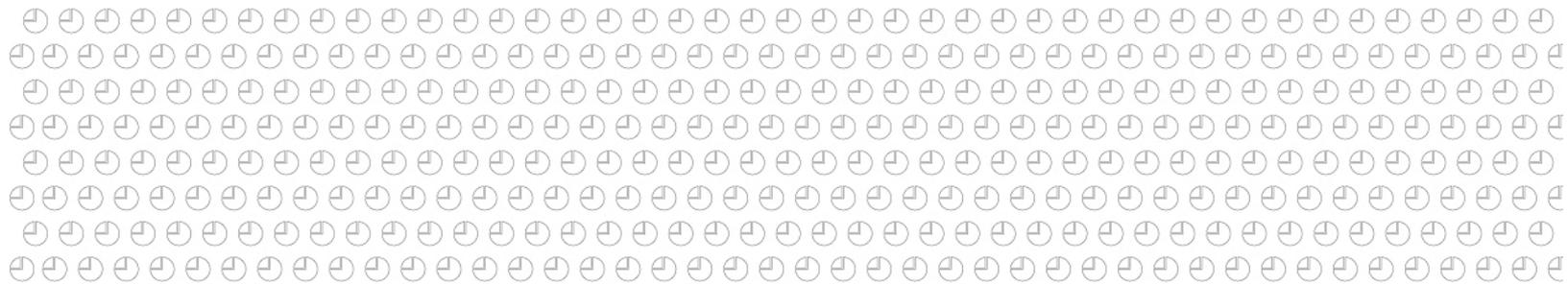
OBJECTIF Cette étude vise à mesurer les opinions, les attitudes et les comportements des automobilistes et des cyclistes à l'égard de leur usage commun de la route et de leurs interactions dans ce contexte.

POPULATION CIBLE Adultes du Québec âgés de 18 ans ou plus en mesure de faire un sondage en ligne en français ou en anglais.

ÉCHANTILLONNAGE 1159 répondants tirés du panel Or de SOM :

RMR Montréal :	591
RMR Québec :	165
Ailleurs au Québec :	403

QUESTIONNAIRE	Le questionnaire initial a été conçu par la SAAQ et programmé et traduit par SOM. La durée moyenne du questionnaire a été de 7,9 minutes. La version finale du questionnaire est présentée à l'annexe.
COLLECTE	Sondage Web réalisé du 1 ^{er} au 6 octobre 2014. Taux de réponse : 35,8 %.
PONDÉRATION	Les données ont été pondérées pour refléter intégralement la distribution de la population du Québec selon l'âge, le sexe, la langue maternelle, la proportion des personnes propriétaires, la proportion des adultes vivant seuls ainsi que la scolarité pour chacune des strates régionales d'échantillonnage (RMR Montréal, RMR Québec, ailleurs en province).
MARGE D'ERREUR	Ensemble : ±3,7 % (à un niveau de confiance de 95 %) RMR Montréal : ±4,9 % RMR Québec : ±8,4 % Ailleurs au Québec : ±6,5 %
ANALYSE	On a établi le niveau de confiance à 95 % pour retenir des différences significatives dans le texte. Des flèches dans les tableaux ou les figures indiquent le sens de ces différences entre les sous-groupes analysés.
NOTE 1	Le panel Or de SOM est formé d'internautes recrutés exclusivement de façon aléatoire dans le cadre d'entrevues téléphoniques menées à partir d'échantillons générés aléatoirement. Il s'agit donc d'un échantillon probabiliste qui permet de faire de l'inférence à la population et sur lequel il est possible d'appliquer une marge d'erreur d'échantillonnage.



FAITS SAILLANTS

LE PARTAGE DE LA ROUTE ENTRE LES AUTOMOBILISTES ET LES CYCLISTES EST UN ENJEU DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE PRÉOCCUPANT POUR 92 % DES RÉPONDANTS

LES CYCLISTES MONTRENT MOINS DE RESPECT QUE LES AUTOMOBILISTES SELON LES RÉPONDANTS

- Alors que les deux tiers des répondants (66 %) estiment que les automobilistes sont très ou assez respectueux envers les cyclistes, seulement 39 % pensent qu'il en va de même dans l'autre sens. En fait, près de six répondants sur dix (59 %) pensent que les cyclistes sont peu ou pas du tout respectueux envers les automobilistes. Cette dernière proportion est de 67 % dans la RMR de Montréal.

PRÈS DU TIERS DES RÉPONDANTS PENSENT QUE LES ROUTES DEVRAIENT ÊTRE RÉSERVÉES AUX AUTOMOBILISTES SEULEMENT

- Pour 32 % des répondants, la circulation sur la route devrait être réservée aux automobilistes seulement.
- Dans le même ordre d'idées, 68 % des répondants ne pensent pas que les cyclistes respectent généralement le Code de la sécurité routière et 40 % pensent qu'ils nuisent à la circulation.
- Selon 69 % des répondants, les accidents entre cyclistes et automobilistes sont causés aussi souvent par les automobilistes que par les cyclistes. Précisons que 20 % pensent que ces accidents sont causés par les cyclistes.
- Autant de répondants pensent que les policiers devraient être sévères envers les cyclistes qui ne respectent pas les règles de circulation (91 %) qu'envers les automobilistes qui ne respectent pas les règles de circulation liées aux cyclistes (93 %).

UNE PRATIQUE À RISQUE POUR 85 % DES CONDUCTEURS ET POUR 41 % DES CYCLISTES

- Le sondage montre que 85 % des conducteurs partagent les mêmes routes ou les mêmes rues que des cyclistes hebdomadairement entre le mois d'avril et le mois de novembre.

- Près d'un adulte sur deux (47 %) fait du vélo et 22 % en font hebdomadairement entre avril et novembre. Il arrive à la forte majorité des cyclistes (82 %) de rouler dans des zones partagées, soit sur des pistes cyclables en bordure des routes (58 %), soit sur les routes ou les rues où il n'y a pas de piste cyclable en bordure (54 %), soit sur les accotements (14 %).
- Les cyclistes exposés aux risques, soit ceux qui montent à vélo au moins une à deux fois par semaine et qui roulent dans des zones partagées, représentent 41 % des cyclistes et 19 % des adultes.

LES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES SE PERÇOIVENT RESPONSABLES DE LEUR SÉCURITÉ

- Presque tous les cyclistes exposés aux risques (97 %) sont d'accord avec l'idée qu'ils doivent assurer leur sécurité lorsqu'ils circulent à vélo et qu'il est de leur responsabilité de se faire voir des automobilistes.
- Ils sont irrités par les automobilistes :
 - qui les collent de trop près (50 %);
 - qui ne signalent pas leurs intentions (48 %);
 - qui les coupent (25 %).

PLUS DE QUATRE CYCLISTES SUR DIX ESTIMENT QUE LE RISQUE D'ACCIDENT AVEC UN AUTOMOBILISTE EST ÉLEVÉ

- Pour 45 % des cyclistes exposés aux risques et des autres cyclistes, le risque d'être impliqué dans un accident avec un automobiliste est très ou assez élevé.
- On peut noter que 17 % des cyclistes exposés aux risques rapportent avoir déjà été impliqués dans un tel accident.
- Aussi, 19 % des cyclistes exposés aux risques affirment qu'une portière d'un véhicule stationné en bordure de la route s'est soudainement ouverte devant eux alors qu'ils circulaient à vélo (2 % très souvent et 17 % assez souvent).

LES COMPORTEMENTS LIÉS AU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Les deux tiers des cyclistes exposés aux risques (66 %) rapportent que devant un feu rouge, ils s'arrêtent complètement et attendent le feu vert pour repartir. Cependant, 30 % des cyclistes exposés aux risques passent au feu rouge s'il n'y a pas de danger.
- Pour les panneaux d'arrêt obligatoire, 27 % des cyclistes exposés aux risques s'arrêtent complètement, alors que près des deux tiers (65 %) ralentissent, mais continuent leur chemin s'ils peuvent le faire sans danger.
- Selon 62 % des cyclistes exposés aux risques, le risque d'être intercepté par un policier s'ils ne respectent pas les règles de la circulation est faible ou très faible.

LE PORT OBLIGATOIRE DU CASQUE AURAIT UN FAIBLE IMPACT SUR LA PRATIQUE DU VÉLO

- Plus des deux tiers des répondants (68 %) voudraient que le port du casque soit obligatoire pour tous. Précisons que ce pourcentage est de 58 % chez les cyclistes et de 77 % chez les non-cyclistes.
- Advenant cette obligation, 80 % des cyclistes continueraient à faire du vélo aussi souvent.
- Actuellement, seulement 44 % des cyclistes exposés aux risques portent toujours le casque de sécurité.

LA MAJORITÉ DES CONDUCTEURS EXPOSÉS AUX RISQUES PENSENT QU'ILS DOIVENT ASSURER LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES

- Plus de huit conducteurs exposés aux risques sur dix (84 %) sont d'accord pour affirmer qu'ils doivent assurer la sécurité des cyclistes. Il y a donc 16 % des conducteurs exposés aux risques qui ne partagent pas ce point de vue.
- Les conducteurs exposés aux risques sont ceux qui partagent la route avec les cyclistes au moins une fois par semaine, d'avril à novembre.
- La forte majorité des conducteurs exposés aux risques (93 %) se disent tolérants envers les cyclistes et 98 % d'entre eux rapportent qu'ils adaptent leur conduite en présence de cyclistes.

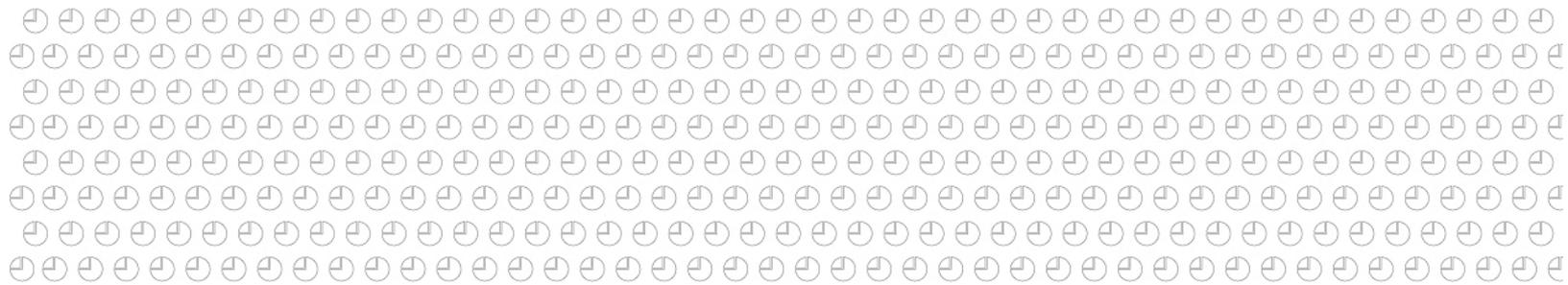
- Ils sont toutefois irrités par les cyclistes :
 - qui ne s'immobilisent pas aux feux rouges et aux panneaux d'arrêt (40 %);
 - qui zigzaguent dans le trafic (38 %);
 - qui roulent trop loin de l'accotement ou des trottoirs (27 %).

UN AUTOMOBILISTE EXPOSÉ AUX RISQUES SUR 20 A ÉTÉ IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT AVEC UN CYCLISTE

- Parmi les conducteurs exposés aux risques, 5 % rapportent qu'ils ont déjà été impliqués dans un accident avec un cycliste, alors qu'ils conduisaient une automobile. C'est 7 % dans la RMR de Montréal.
- Selon 37 % des conducteurs exposés aux risques, le risque d'être impliqué dans un accident avec un cycliste est élevé.

LES MESSAGES DE 2014 JOignent 26 % DES ADULTES DU QUÉBEC

- Les différents messages diffusés en 2014 pour faire la promotion du partage de la route entre les cyclistes et les automobilistes ont joint 26 % des adultes du Québec.
- La capsule diffusée sur les chaînes TVA, TVA Sports et ADDIK a joint 19 % de l'auditoire adulte francophone (répondants qui ont rempli le sondage en français).
- Les messages sur les autobus dans les RMR de Montréal et de Québec ont joint 16 % des répondants de ces 2 régions.
- Les messages dans les journaux et sur le web ont joint 7 % des répondants.



PROFIL DES RÉPONDANTS

PROFIL DES RÉPONDANTS – SOCIODÉMOGRAPHIQUE

	%
ÂGE (n : 1159)	
18 à 24 ans	11
25 à 34 ans	16
35 à 44 ans	16
45 à 54 ans	20
55 à 64 ans	17
65 ans ou plus	20
SEXE (n : 1159)	
Homme	49
Femme	51
SCOLARITÉ/PLUS HAUT DIPLÔME (n : 1159)	
Aucun/primaire/secondaire	55
Collégial	19
Universitaire	26

	%
LANGUE DU QUESTIONNAIRE (n : 1159)	
Français	92
Anglais	8
OCCUPATION (n : 1159)	
Travailleur	55
Retraité	23
Étudiant	10
Autre	10
Préfère ne pas répondre	2
REVENU FAMILIAL (n : 1159)	
Moins de 25 000 \$	16
25 000 \$ à 34 999 \$	8
35 000 \$ à 54 999 \$	17
55 000 \$ à 74 999 \$	16
75 000 \$ à 99 999 \$	13
100 000 \$ ou plus	13
Préfère ne pas répondre	17

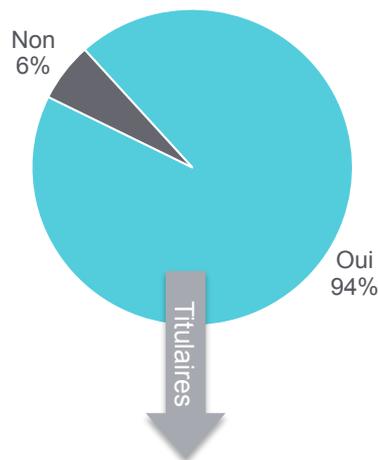
	%
RÉGION (n : 1159)	
RMR Montréal	48
RMR Québec	10
Ailleurs au Québec	42
LOGEMENT (n : 1159)	
Propriétaire	66
Locataire	32
Préfère ne pas répondre	2
TAILLE DU MÉNAGE (n : 1159)	
1 personne	17
2 personnes	40
3 personnes	16
4 personnes et plus	26
Préfère ne pas répondre	1

* Fréquences pondérées selon la population adulte francophone et anglophone du Québec.

CONDUCTEURS EXPOSÉS AUX RISQUES – DÉFINITION

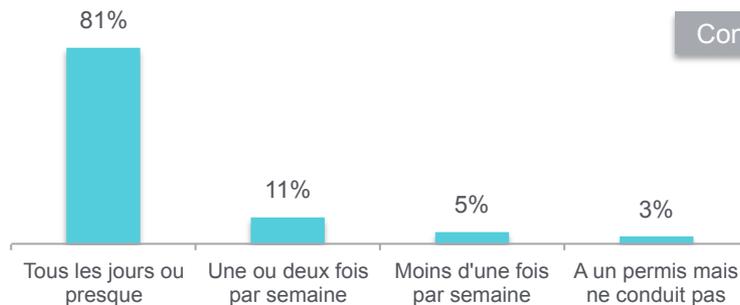
QA1. DÉTENEZ-VOUS UN PERMIS DE CONDUIRE VALIDE AU QUÉBEC (INCLUANT APPRENTI, PROBATOIRE, TEMPORAIRE OU RÉGULIER)?

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



QA2. À QUELLE FRÉQUENCE CONDUISEZ-VOUS UNE AUTOMOBILE?

(Base : titulaire d'un permis de conduire; n : 1104)



Conducteurs

PLUS DE HUIT CONDUCTEURS SUR DIX PARTAGENT LA ROUTE AVEC DES CYCLISTES HEBDOMADAIREMENT D'AVRIL À NOVEMBRE

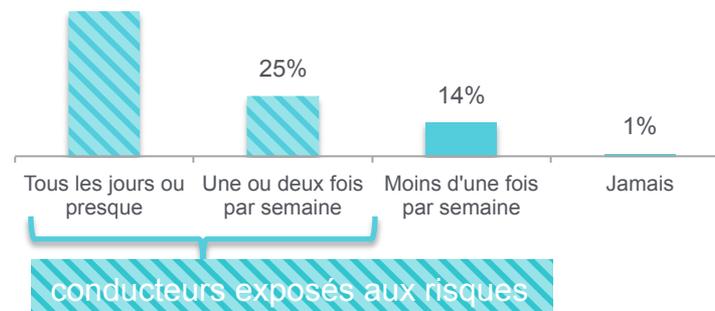
Le sondage montre que 94 % des adultes sont titulaires d'un permis de conduire valide au Québec.

Plus de 8 titulaires d'un permis de conduire sur 10 (81 %) conduisent tous les jours ou presque, alors que 11 % prennent le volant une ou 2 fois par semaine et 5 % le font moins d'une fois par semaine. Bien qu'ils soient titulaires d'un permis de conduire valide, 3 % ne conduisent pas.

Plus de huit conducteurs sur dix (85 %) partagent la route tous les jours ou presque (60 %) ou une à deux fois par semaine (25 %) avec des cyclistes entre les mois d'avril et de novembre. Dans le cadre de cette enquête, ces conducteurs sont identifiés comme les « **conducteurs exposés aux risques** ». Ils représentent 82 % des titulaires d'un permis de conduire.

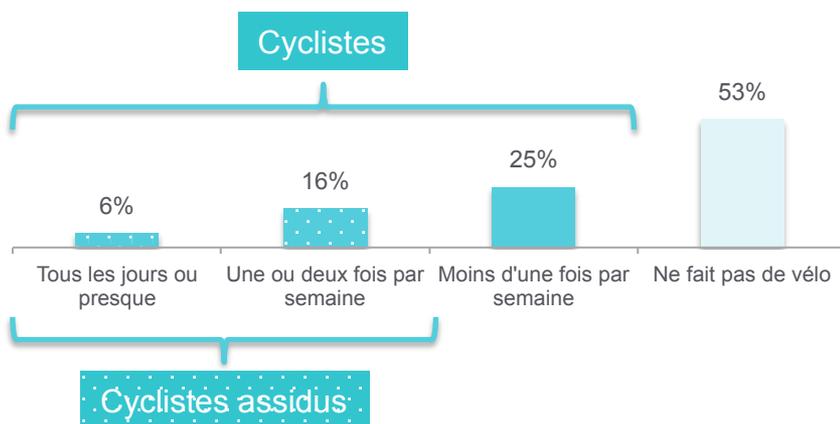
QA3. À QUELLE FRÉQUENCE, ENTRE LE MOIS D'AVRIL ET LE MOIS DE NOVEMBRE, CONDUISEZ-VOUS UNE AUTOMOBILE EN PRÉSENCE DE CYCLISTES QUI PARTAGENT LES MÊMES ROUTES OU LES MÊMES RUES QUE VOUS?

60% (Base : conducteurs; n : 1076)



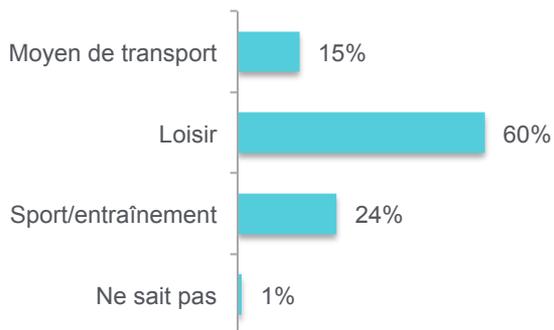
QA4. À QUELLE FRÉQUENCE FAITES-VOUS DU VÉLO ENTRE LE MOIS D'AVRIL ET LE MOIS DE NOVEMBRE?

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



QB1. PRINCIPALEMENT, POURQUOI FAITES-VOUS DU VÉLO?

(Base : cyclistes; n : 582)



PRÈS DE LA MOITIÉ DES RÉPONDANTS FONT DU VÉLO

Selon le sondage, 47 % des adultes du Québec font du vélo d'avril à novembre. Cette pratique se fait à différentes intensités, alors que 6 % des répondants en font tous les jours ou presque, 16 % en font une à deux fois par semaine et 25 % en font moins d'une fois par semaine.

Les cyclistes se trouvent en plus forte proportion parmi :

- les hommes (58 % contre 37 % des femmes);
- les personnes âgées de 35 à 54 ans (54 %);
- les personnes dont la principale occupation est le travail (53 %).

Le vélo est considéré comme un moyen de transport par 15 % des cyclistes et comme un sport ou un moyen d'entraînement par 24 % d'entre eux. Pour six cyclistes sur dix (60 %), il s'agit d'un loisir.

Le vélo représente un moyen de transport dans une plus forte proportion pour :

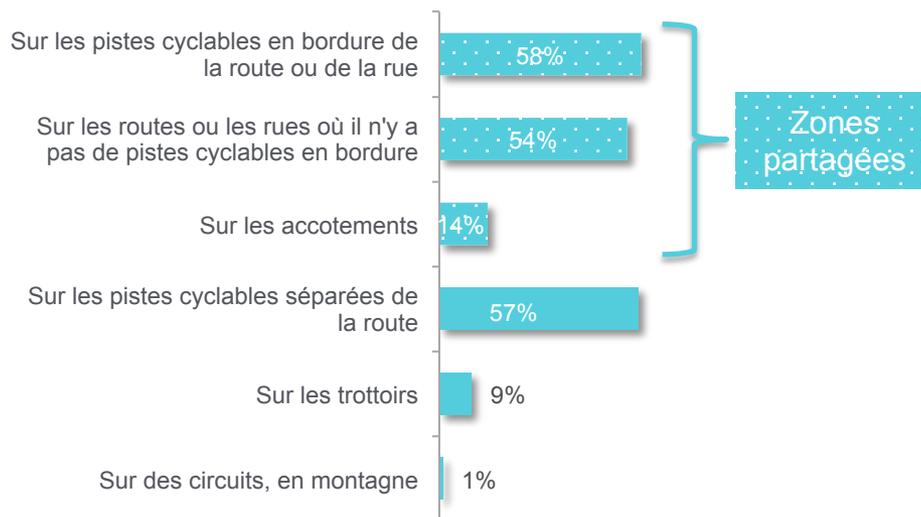
- les jeunes de 18 à 34 ans (28 %);
- les titulaires d'un diplôme universitaire (28 %);
- les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français (25 %);
- les locataires (24 %);
- les résidents de la RMR de Montréal (21 %).

Les personnes âgées de 35 à 54 ans utilisent davantage le vélo comme un loisir (68 %).

TYPES D'ENDROITS FRÉQUENTÉS PAR LES CYCLISTES

QB2A. À QUEL ENDROIT CIRCULEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT À VÉLO?

(Base : cyclistes; n : 582 – 3 mentions)



LES ZONES PARTAGÉES SONT FRÉQUENTÉES PAR 82 % DES CYCLISTES

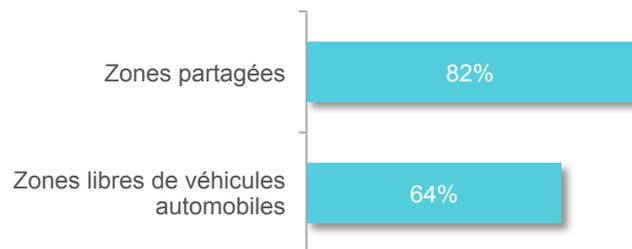
Plus de huit cyclistes sur dix (82 %) fréquentent l'une ou l'autre des zones partagées pour cette enquête. Les zones partagées aux fins de cette étude correspondent à l'ensemble des environnements partagés par les cyclistes et les automobilistes.

Une majorité de cyclistes (58 %) empruntent donc des pistes cyclables en bordure de la route ou de la rue ou encore roulent sur des routes ou des rues (54 %) où il n'y a pas de pistes cyclables en bordure, et 14 % circulent sur des accotements.

Outre les zones partagées, on note que 57 % des cyclistes empruntent les pistes cyclables séparées de la route. Les trottoirs accueillent pour leur part 9 % des cyclistes.

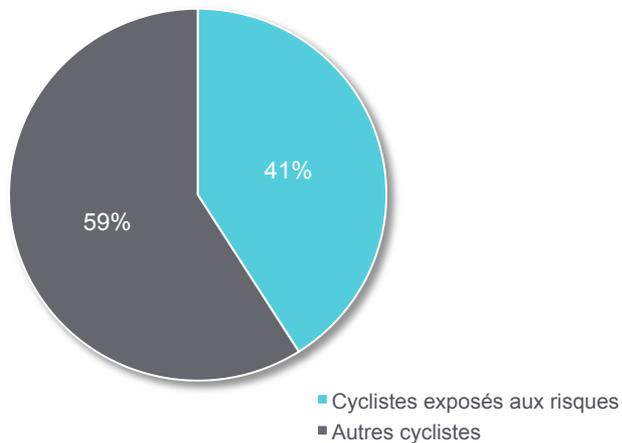
QB2A. À QUEL ENDROIT CIRCULEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT À VÉLO?

(Base : cyclistes; n : 582 – 3 mentions)



QA4 - QB2A. INTERSECTION DES CYCLISTES ASSIDUS ET DES CYCLISTES QUI CIRCULENT À VÉLO DANS AU MOINS UNE ZONE PARTAGÉES

(Base : cyclistes; n : 582)



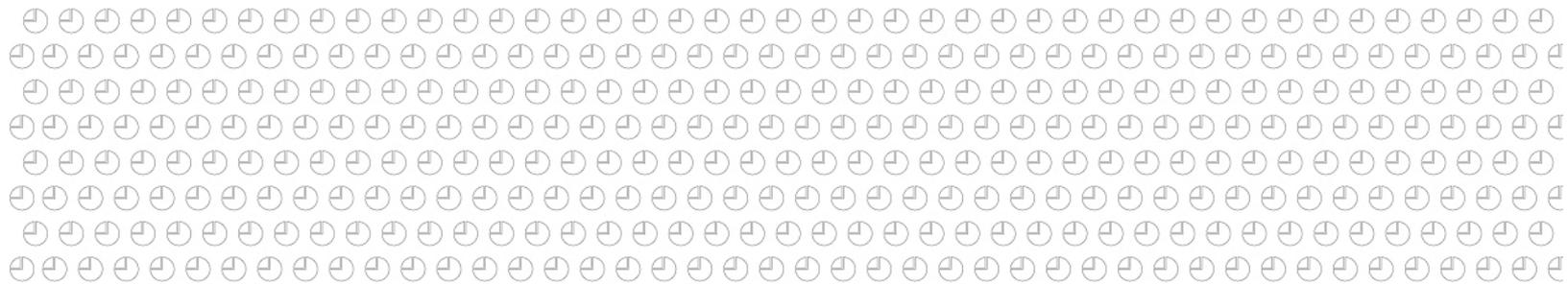
PLUS DE QUATRE CYCLISTES SUR DIX SONT EXPOSÉS

Pour cette enquête, les cyclistes exposés aux risques sont définis comme les personnes qui font du vélo au moins une à deux fois par semaine (c. f. QA4) et qui circulent dans au moins une zone partagée (c. f. QB2A).

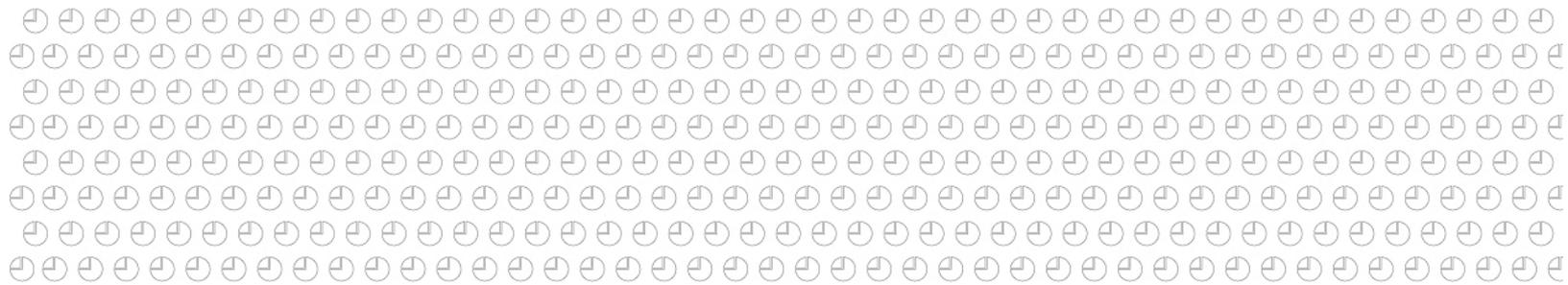
Ce groupe représente 41 % des cyclistes et 19 % des répondants.

La présence de cyclistes exposés aux risques est plus marquée parmi les cyclistes suivants :

- les jeunes de 18 à 24 ans (77 %);
- les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français (53 %);
- les locataires (51 % contre 35 % chez les propriétaires);
- les hommes (48 % contre 32 % chez les femmes).



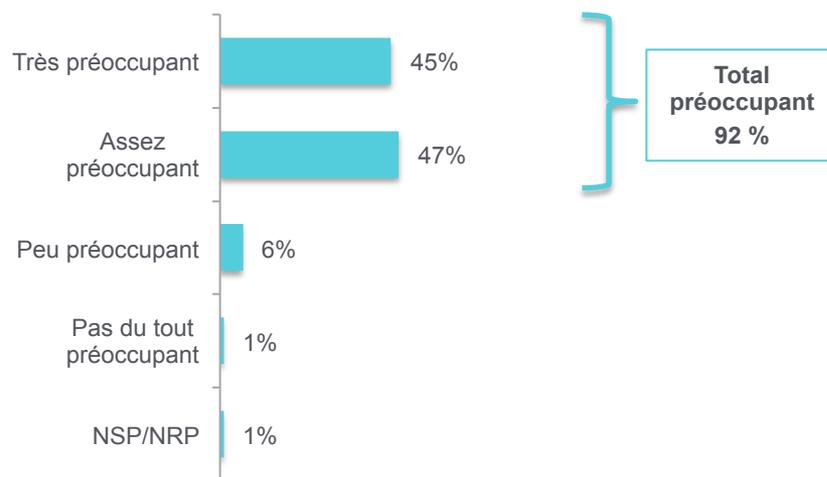
ANALYSE DES RÉSULTATS



1. RAPPORTS MUTUELS ENTRE LES AUTOMOBILISTES ET LES CYCLISTES

QD1. SELON VOUS, AU QUÉBEC, LE PARTAGE DE LA ROUTE ENTRE LES AUTOMOBILISTES ET LES CYCLISTES EST-IL UN ENJEU DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE...

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



LA POPULATION EST PRÉOCCUPÉE PAR LE PARTAGE DE LA ROUTE ENTRE LES AUTOMOBILISTES ET LES CYCLISTES

Pour plus de neuf répondants sur dix (92 %), le partage de la route entre les automobilistes et les cyclistes est « très préoccupant » (45 %) ou « assez préoccupant » (47 %).

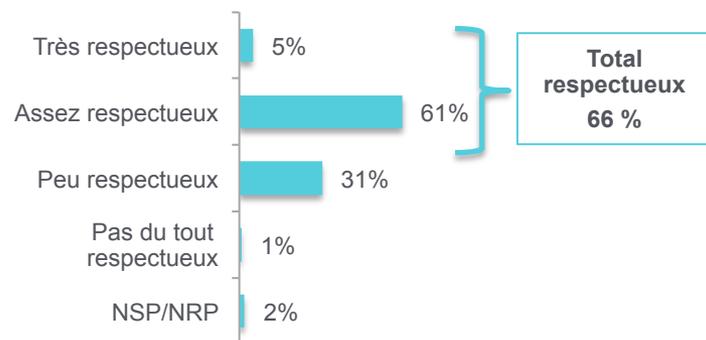
Les résidents de la RMR de Québec pensent dans une moins forte proportion (82 %) que le partage de la route entre les automobilistes et les cyclistes est un enjeu de sécurité routière préoccupant (« très » et « assez »). C'est aussi le cas des personnes qui bénéficient d'un revenu annuel familial de 15 000 \$ ou moins (82 %).

Pour leur part, les personnes qui bénéficient d'un revenu annuel familial de 75 000 \$ à 99 999 \$ pensent en plus forte proportion (97 %) que ce partage représente un enjeu de sécurité routière préoccupant.

RESPECT MUTUEL DES AUTOMOBILISTES ET DES CYCLISTES

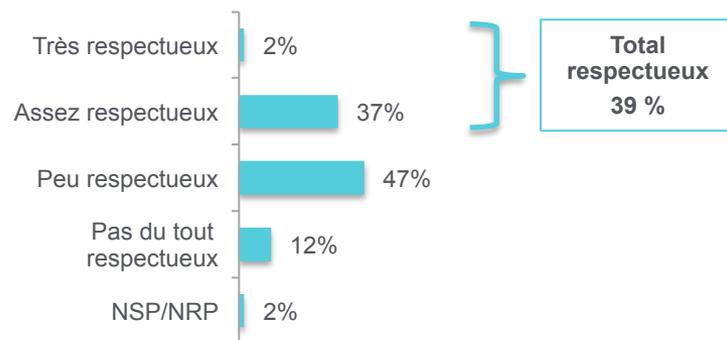
QD2. SELON VOUS, LES AUTOMOBILISTES SONT-ILS GÉNÉRALEMENT TRÈS RESPECTUEUX, ASSEZ RESPECTUEUX, PEU RESPECTUEUX OU PAS DU TOUT RESPECTUEUX SUR LA ROUTE ENVERS LES CYCLISTES?

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



QD3. SELON VOUS, LES CYCLISTES SONT-ILS GÉNÉRALEMENT TRÈS RESPECTUEUX, ASSEZ RESPECTUEUX, PEU RESPECTUEUX OU PAS DU TOUT RESPECTUEUX SUR LA ROUTE ENVERS LES AUTOMOBILISTES

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



SELON LES DEUX TIERS DES RÉPONDANTS, LES AUTOMOBILISTES SONT RESPECTUEUX ENVERS LES CYCLISTES

Pour 66 % des répondants, les automobilistes sont « très » (5 %) ou « assez » (61 %) respectueux envers les cyclistes. À l'inverse, 32 % estiment que les automobilistes sont « peu » ou « pas du tout » respectueux.

PRÈS DE QUATRE RÉPONDANTS SUR DIX (39 %) ESTIMENT QUE LES CYCLISTES RESPECTENT LES AUTOMOBILISTES

À l'inverse, une majorité de répondants (59 %) trouvent que les cyclistes sont « peu » (47 %) ou « pas du tout » (12 %) respectueux envers les automobilistes.

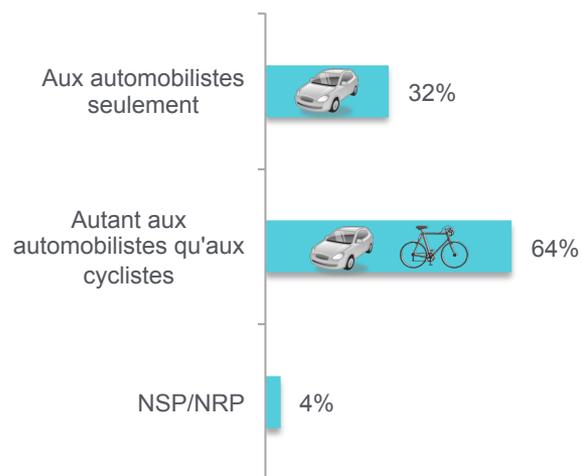
Cette perception est plus présente parmi les non-cyclistes (64 %) que parmi les cyclistes (54 %). Pour leur part, une minorité de cyclistes exposés aux risques (43 %) pensent que les cyclistes ne sont pas respectueux (« peu » ou « pas du tout ») envers les automobilistes. En fait, 55 % d'entre eux estiment que les cyclistes sont respectueux envers les automobilistes.

Une plus forte proportion de répondants pensent que les cyclistes ne sont pas respectueux (« peu » ou « pas du tout ») envers les automobilistes parmi :

- les résidents de la RMR de Montréal (67 %);
- les locataires (67 %).

QD4. SELON VOUS, LA CIRCULATION SUR LA ROUTE DEVRAIT ÊTRE RÉSERVÉE...?

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



PRÈS DU TIERS DES RÉPONDANTS (32 %) PENSENT QUE LA ROUTE DEVRAIT ÊTRE RÉSERVÉE AUX AUTOMOBILISTES SEULEMENT

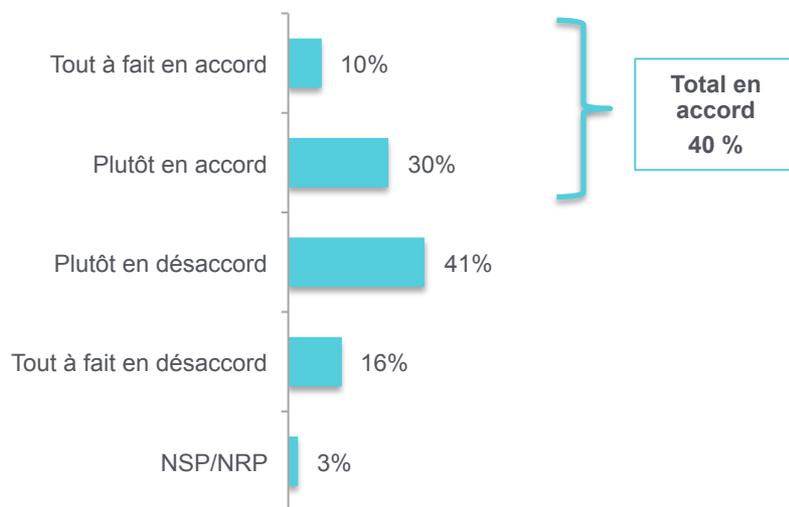
Près des deux tiers des répondants (64 %) sont ouverts à ce que la route soit réservée autant aux automobilistes qu'aux cyclistes, mais 32 % pensent qu'elle devrait être réservée aux automobilistes seulement.

Les cyclistes en général sont favorables en plus forte proportion à ce que la route appartienne autant aux automobilistes qu'aux cyclistes (71 %) et parmi eux, les cyclistes exposés aux risques le sont encore plus (80 %).

Les titulaires d'un diplôme universitaire pensent en plus forte proportion (72 %) que la route est là autant pour les automobilistes que pour les cyclistes, alors que les personnes dont le plus haut diplôme est de niveau secondaire partagent moins cette idée (61 %).

**QD5. INDIQUEZ VOTRE DEGRÉ D'ACCORD AVEC L'ÉNONCÉ SUIVANT :
« LES CYCLISTES NUISENT À LA CIRCULATION ».**

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



SELON QUATRE RÉPONDANTS SUR DIX, LES CYCLISTES NUISENT À LA CIRCULATION

Quatre répondants sur dix (40 %) sont d'accord avec l'énoncé selon lequel les cyclistes nuisent à la circulation. Un répondant sur dix (10 %) est « tout à fait en accord » et 30 % sont « plutôt en accord » avec cet énoncé.

Les cyclistes en général sont moins en accord avec cette idée (28 % contre 51 % pour les non-cyclistes), et les cyclistes exposés aux risques le sont encore moins (18 %). On note d'ailleurs que 14 % des non-cyclistes sont « tout à fait en accord » avec cet énoncé contre 2 % des cyclistes exposés aux risques.

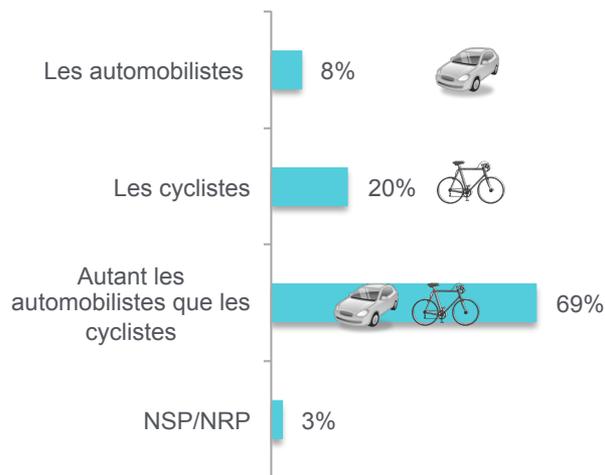
On trouve un appui plus important à l'idée que les cyclistes nuisent à la circulation parmi :

- les personnes qui bénéficient d'un revenu annuel familial de 15 000 \$ à 24 999 \$ (54 %);
- les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français (50 %);
- les personnes dont le plus haut diplôme est de niveau secondaire (45 %).

LES ACCIDENTS ENTRE LES AUTOMOBILISTES ET LES CYCLISTES – À QUI LA FAUTE ?

QD7. SELON VOUS, LES ACCIDENTS ENTRE LES CYCLISTES ET LES AUTOMOBILISTES SONT-ILS CAUSÉS LE PLUS SOUVENT PAR... ?

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



LA FAUTE AUTANT DES AUTOMOBILISTES QUE DES CYCLISTES

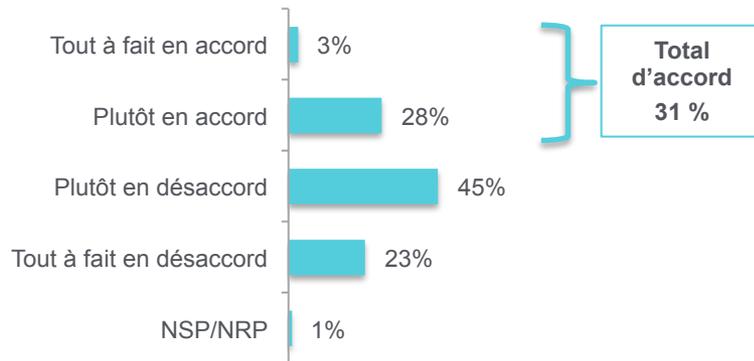
Près de sept répondants sur dix (69 %) pensent que les accidents entre cyclistes et automobilistes sont causés le plus souvent autant par les automobilistes que par les cyclistes. Pour 8 % des répondants, les automobilistes sont le plus souvent en faute et pour 20 %, ce sont les cyclistes qui en sont le plus souvent la cause.

Les cyclistes en général perçoivent dans une plus forte proportion (12 % contre 5 % chez les non-cyclistes) que les automobilistes sont le plus souvent en cause. À l'inverse, les non-cyclistes voient en plus forte proportion (24 % contre 15 % chez les cyclistes) que ces derniers sont le plus souvent à l'origine des accidents.

La proportion des cyclistes exposés aux risques qui voient le plus souvent les cyclistes comme la cause des accidents est moins élevée (9 %) que chez les autres cyclistes (20 %).

QD6. INDIQUEZ VOTRE DEGRÉ D'ACCORD AVEC L'ÉNONCÉ SUIVANT :
« LES CYCLISTES RESPECTENT GÉNÉRALEMENT LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



MOINS DU TIERS DES RÉPONDANTS PENSENT QUE LES CYCLISTES RESPECTENT GÉNÉRALEMENT LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En fait, 31 % des répondants sont « tout à fait en accord » (3 %) ou « plutôt en accord » (28 %) avec cet énoncé. Il y a donc une majorité (68 %) des répondants qui estiment que les cyclistes ne respectent généralement pas le Code de sécurité routière, 45 % étant « plutôt en désaccord » et 23 % étant « tout à fait en désaccord » avec l'énoncé proposé.

Les cyclistes exposés aux risques sont plus fortement en accord (42 % tout à fait et plutôt en accord) que les autres cyclistes (30 %) quant au respect du Code de la sécurité routière par les cyclistes.

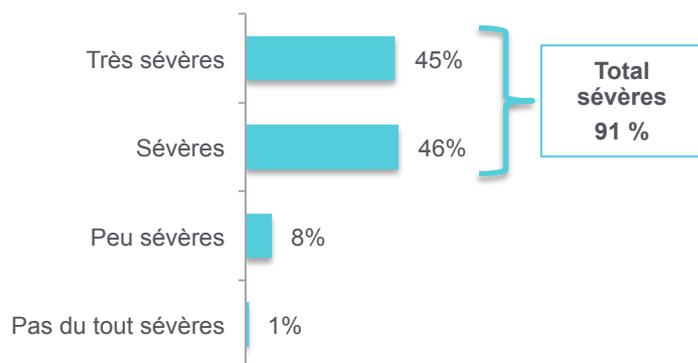
Les femmes aussi (36 %) se montrent davantage en accord (tout à fait et plutôt en accord) que les hommes (27 %).

SÉVÉRITÉ POLICIÈRE SOUHAITÉE À L'ÉGARD DES CYCLISTES

QD8. À VOTRE AVIS, EST-CE QUE LES POLICIERS DEVRAIENT ÊTRE TRÈS SÉVÈRES, SÉVÈRES, PEU SÉVÈRES OU PAS DU TOUT SÉVÈRES ENVERS...

LES CYCLISTES QUI NE RESPECTENT PAS LES RÈGLES DE CIRCULATION?

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



DE LA SÉVÉRITÉ ENVERS LES CYCLISTES POUR PLUS DE NEUF RÉPONDANTS SUR DIX

Pour 91 % des répondants, les policiers devraient être « très sévères » (45 %) ou « sévères » (46 %) envers les cyclistes qui transgressent les règles de la circulation. Moins d'un répondant sur dix (9 %) demande quant à lui des réactions « peu sévères » (8 %) ou « pas du tout sévères » (1 %) de la part des policiers.

Chez les non-cyclistes, on favorise des réactions « très sévères » et « sévères » dans une proportion de 96 %, alors que parmi les cyclistes, 85 % optent tout de même pour la sévérité. Chez les cyclistes exposés aux risques, cette proportion diminue à 72 %.

Les personnes de 55 ans ou plus favorisent aussi en plus forte proportion (96 %) des réponses sévères de la part des policiers, alors que les jeunes de 18 à 34 ans partagent aussi cette opinion dans une proportion de (84 %).

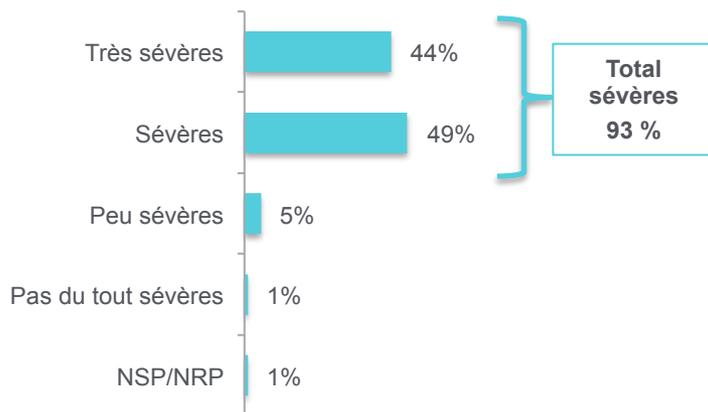
Enfin, les femmes demandent de la sévérité dans une proportion de 95 % contre 86 % des hommes.

SÉVÉRITÉ POLICIÈRE SOUHAITÉE À L'ÉGARD DES AUTOMOBILISTES

QD9. À VOTRE AVIS, EST-CE QUE LES POLICIERS DEVRAIENT ÊTRE TRÈS SÉVÈRES, SÉVÈRES, PEU SÉVÈRES OU PAS DU TOUT SÉVÈRES ENVERS...

LES AUTOMOBILISTES QUI NE RESPECTENT PAS LES RÈGLES DE CIRCULATION LIÉES AUX CYCLISTES.

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)

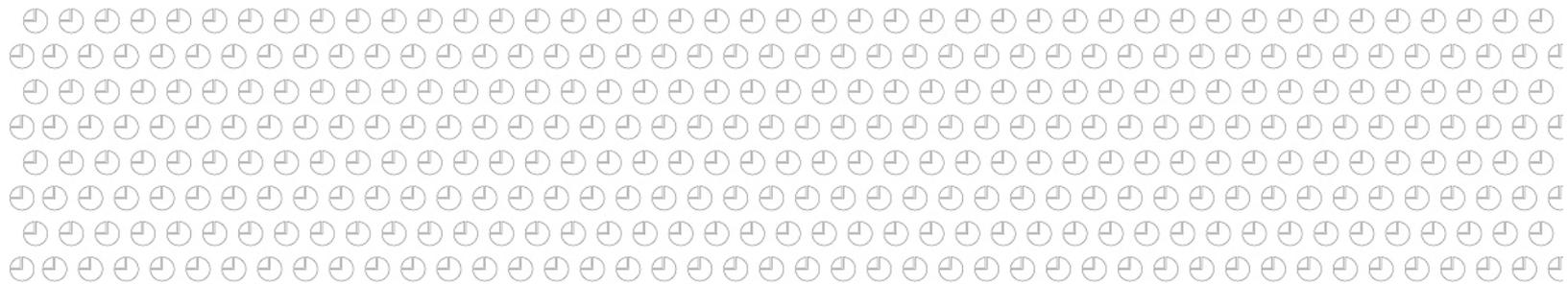


DE LA SÉVÉRITÉ ENVERS LES AUTOMOBILISTES POUR PLUS DE NEUF RÉPONDANTS SUR DIX

Des réactions « très sévères » (44 %) ou « sévères » (49 %) de la part des policiers envers les automobilistes qui ne respectent pas les règles de circulation liées aux cyclistes sont attendues par 93 % des répondants.

Les personnes âgées de 55 ans ou plus demandent des réactions sévères (très ou assez) dans une plus forte proportion (97 %), alors que les plus jeunes (18 à 34 ans) adoptent moins cette position (89 %).

Les titulaires d'un diplôme universitaire optent en plus forte proportion (97 %) pour des réactions sévères de la part des policiers envers les automobilistes qui ne respectent pas les règles de circulation.

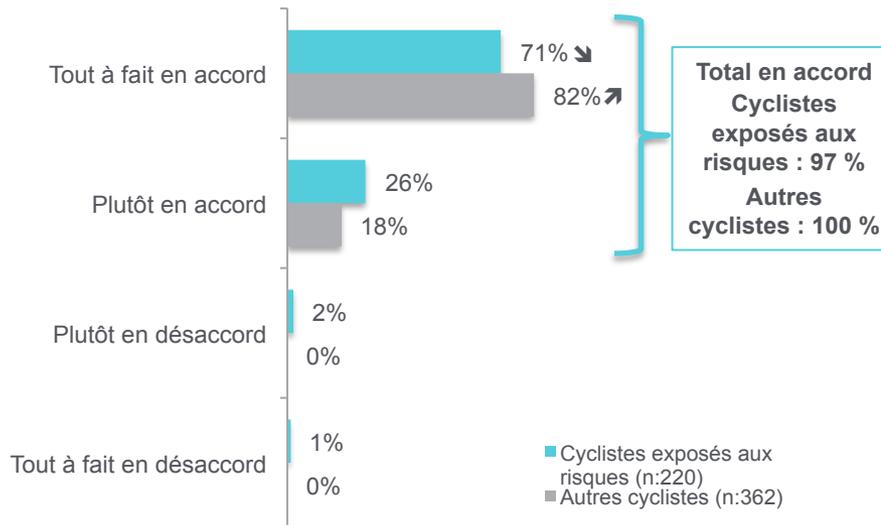


2. OPINIONS, PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES CYCLISTES

RESPONSABILITÉ – SE FAIRE VOIR DES AUTOMOBILISTES

QB12. INDIQUEZ VOTRE DEGRÉ D'ACCORD AVEC L'ÉNONCÉ SUIVANT : « LORSQUE JE CIRCULE À VÉLO, IL EST DE MA RESPONSABILITÉ D'ÊTRE VU ET DE ME FAIRE VOIR DES AUTOMOBILISTES (EX. ÊTRE VISIBLE, ÉTABLIR UN CONTACT VISUEL, SIGNALER MES INTENTIONS). »

(Base : cyclistes)



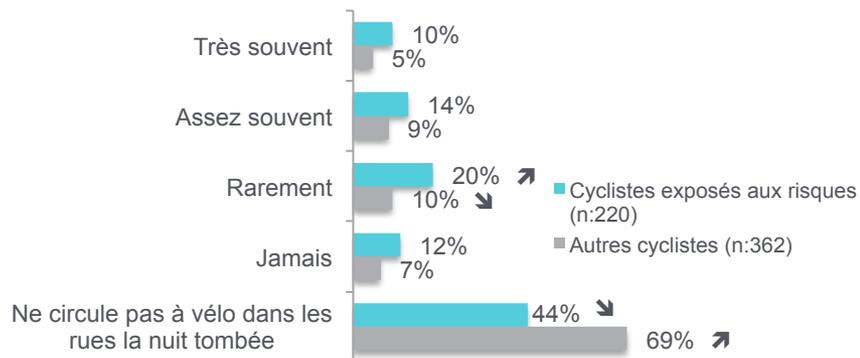
LA PRESQUE TOTALITÉ DES CYCLISTES SONT EN ACCORD POUR DIRE QU'IL EST DE LEUR RESPONSABILITÉ DE SE FAIRE VOIR PAR LES AUTOMOBILISTES

Dans le cas des cyclistes exposés aux risques, 97 % s'attribuent la responsabilité d'être vus par les automobilistes (« tout à fait » et « assez » en accord), alors que 100 % des autres cyclistes sont du même avis. Une nuance apparaît entre les cyclistes exposés aux risques et les autres cyclistes, alors que 71 % des premiers sont « tout à fait en accord » comparativement à 82 % pour les seconds.

Les jeunes cyclistes exposés aux risques de 18 à 34 ans sont « tout à fait en accord » dans une moins forte proportion (53 %) alors que les cyclistes exposés aux risques de 55 ans ou plus le sont en plus forte proportion (88 %).

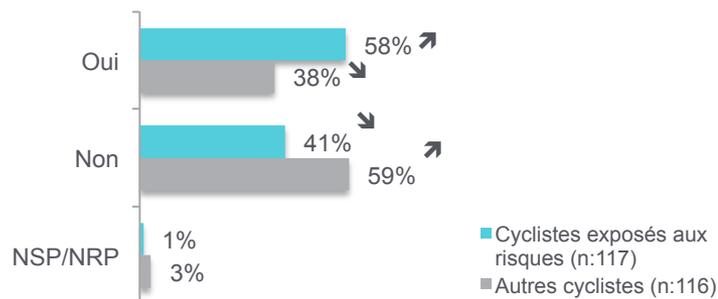
QB3. LORSQUE VOUS CIRCULEZ À VÉLO LA NUIT TOMBÉE, PORTEZ-VOUS DES VÊTEMENTS CLAIRS OU RÉFLÉCHISSANTS?

(Base : cyclistes)



QB4. EN PLUS DES RÉFLECTEURS, VOTRE VÉLO EST-IL MUNI D'UN PHARE BLANC À L'AVANT ET D'UN PHARE ROUGE À L'ARRIÈRE LORSQUE VOUS CIRCULEZ LA NUIT TOMBÉE?

(Base : cyclistes à qui il arrive de circuler à vélo la nuit tombée)



PRÈS DU QUART DES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES PORTENT SOUVENT DES VÊTEMENTS ADAPTÉS À LA NOIRCEUR

Le port de vêtements clairs ou réfléchissants la nuit tombée est pratiqué « très souvent » (10 %) ou « assez souvent » (14 %) par 24 % des cyclistes exposés aux risques. Aussi, 56 % des cyclistes exposés aux risques circulent à vélo dans les rues la nuit tombée, contre 31 % des autres cyclistes.

Les cyclistes exposés aux risques qui portent « rarement » ou « jamais » de tels vêtements se trouvent en plus forte proportion parmi :

- les étudiants (76 %);
- les jeunes de 18 à 24 ans (75 %);
- les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français (48 %);
- les locataires (45 %).

LA MAJORITÉ DES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES CONCERNÉS ONT DES PHARES DE NUIT SUR LEUR BICYCLETTE

Le vélo de 58 % des cyclistes exposés aux risques à qui il arrive de circuler sur les routes la nuit tombée est muni d'un phare blanc à l'avant et d'un phare rouge à l'arrière. Chez les autres cyclistes qui roulent la nuit tombée, la proportion est de 38 %.

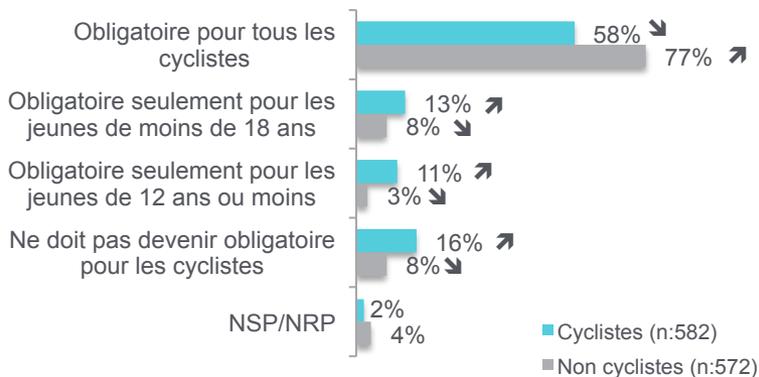
QB5. QUELLE EST VOTRE POSITION CONCERNANT LE PORT DU CASQUE PROTECTEUR DE VÉLO?

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



QB5. QUELLE EST VOTRE POSITION CONCERNANT LE PORT DU CASQUE PROTECTEUR DE VÉLO?

(Base : ensemble des répondants excluant la non-réponse concernant la pratique du vélo)



PLUS DES DEUX TIERS DES RÉPONDANTS SONT EN FAVEUR DU PORT OBLIGATOIRE DU CASQUE PROTECTEUR

Le port obligatoire du casque protecteur pour tous les cyclistes reçoit l'appui de 68 % des adultes, alors que 12 % pensent qu'il ne doit pas devenir obligatoire. Pour un adulte sur dix (10 %), cette obligation devrait s'appliquer aux cyclistes de moins de 18 ans et pour 7 %, à ceux de 12 ans ou moins.

L'appui pour le port obligatoire du casque pour tous les cyclistes est plus marqué parmi :

- les retraités (79 %);
- les personnes de 55 ans ou plus (77 %);
- les femmes (75 %);
- les propriétaires (72 %).

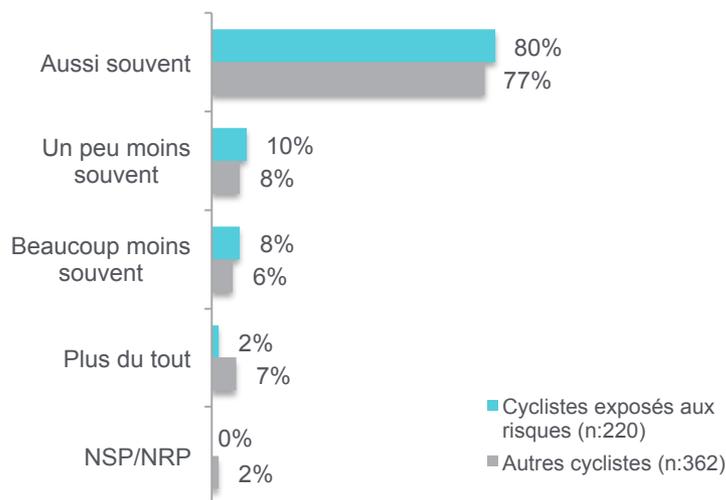
DES DIFFÉRENCES ENTRE LES CYCLISTES ET LES NON-CYCLISTES

La position des cyclistes à l'égard du port obligatoire du casque protecteur diffère de celles des non-cyclistes à plusieurs égards. Moins portés à rendre le casque protecteur obligatoire pour tous les cyclistes (58 % contre 77 %), les cyclistes se montrent favorables en plus forte proportion à obliger le port du casque chez les jeunes de moins de 18 ans (13 % contre 8 %) ou chez les jeunes de 12 ans ou moins (11 % contre 3 %). Pour 16 % des cyclistes, le port du casque protecteur ne doit pas devenir obligatoire.

SÉCURITÉ – IMPACTS DE L'OBLIGATION DU PORT DU CASQUE À VÉLO

QB8. SI LE PORT DU CASQUE PROTECTEUR DEVENAIT OBLIGATOIRE, CROYEZ-VOUS QUE VOUS FERIEZ DU VÉLO...?

(Base : cyclistes)



UNE FORTE MAJORITÉ DES CYCLISTES NE CHANGERAIENT PAS LEUR PRATIQUE

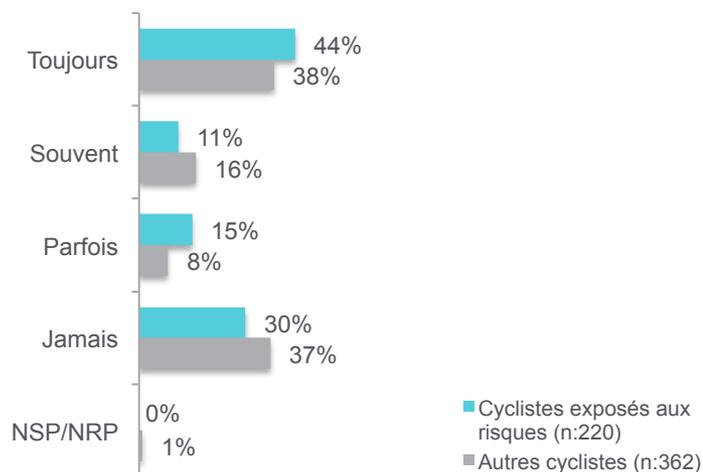
Tant les cyclistes exposés aux risques (80 %) que les autres cyclistes (77 %) feraient du vélo aussi souvent si le port du casque protecteur devenait obligatoire. En fait, des cyclistes exposés aux risques (10 %) en feraient beaucoup moins souvent (8 %) ou plus du tout (2 %) s'ils devaient porter un casque protecteur. Chez les autres cyclistes, ces proportions sont respectivement de 6 % et de 7 %.

Parmi l'ensemble des cyclistes, on observe que les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français répondent en plus forte proportion qu'ils feraient beaucoup moins souvent de vélo (15 % contre 4 % chez les francophones).

Les titulaires d'un diplôme universitaire répondent davantage (88 %) qu'ils feraient du vélo aussi souvent, alors que 12 % des personnes dont le plus haut diplôme est de niveau secondaire en feraient un peu moins souvent.

QB6. LORSQUE VOUS CIRCULEZ À VÉLO, PORTEZ-VOUS UN CASQUE PROTECTEUR?

(Base : cyclistes)



LA MAJORITÉ DES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES PORTENT LE CASQUE PROTECTEUR

Plus de la moitié des cyclistes exposés aux risques (55 %) portent « toujours » (44 %) ou « souvent » (11 %) un casque protecteur lorsqu'ils circulent à vélo. Trois cyclistes exposés aux risques sur dix (30 %) ne portent jamais de casque et 15 % en portent un « parfois ». Il y a peu de différences entre les cyclistes exposés aux risques et les autres cyclistes quant à cette habitude.

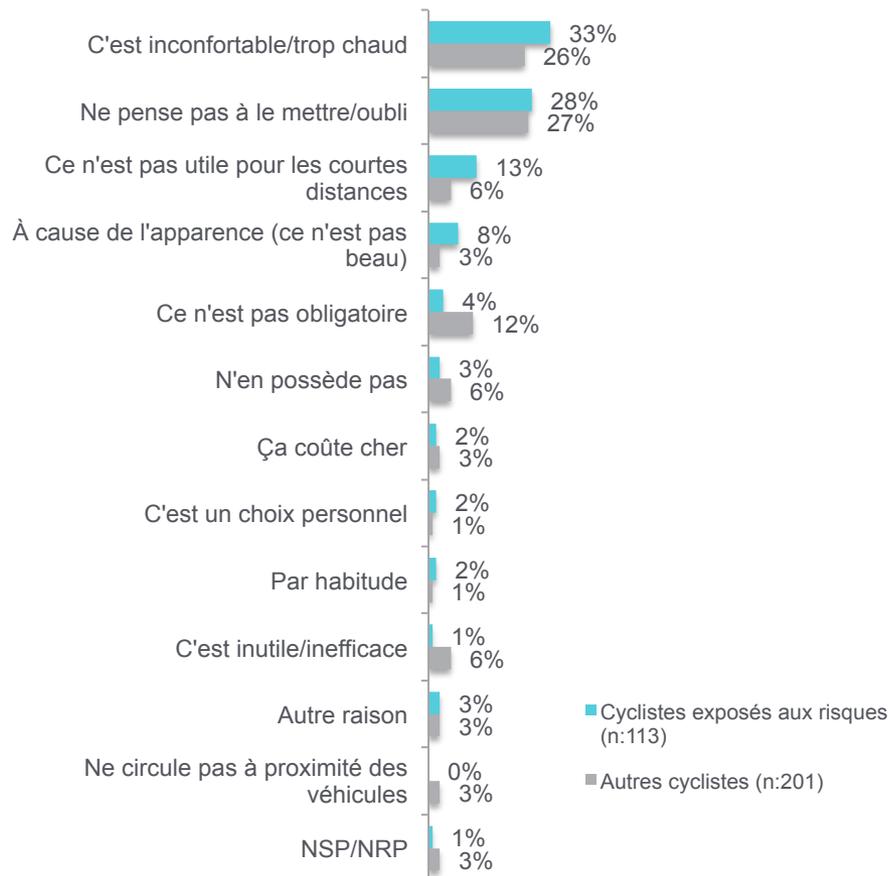
Parmi les cyclistes exposés aux risques, on trouve une plus forte proportion de répondants qui portent un casque protecteur « toujours » ou « souvent » chez :

- les cyclistes de 65 ans ou plus (92 %);
- les retraités (89 %);
- les propriétaires (66 %).

SÉCURITÉ – RAISON DE NE PAS PORTER LE CASQUE

QB7. POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE NE PORTEZ-VOUS PAS TOUJOURS UN CASQUE PROTECTEUR LORSQUE VOUS CIRCULEZ À VÉLO?

(Base : cyclistes qui ne portent pas toujours de casque protecteur)



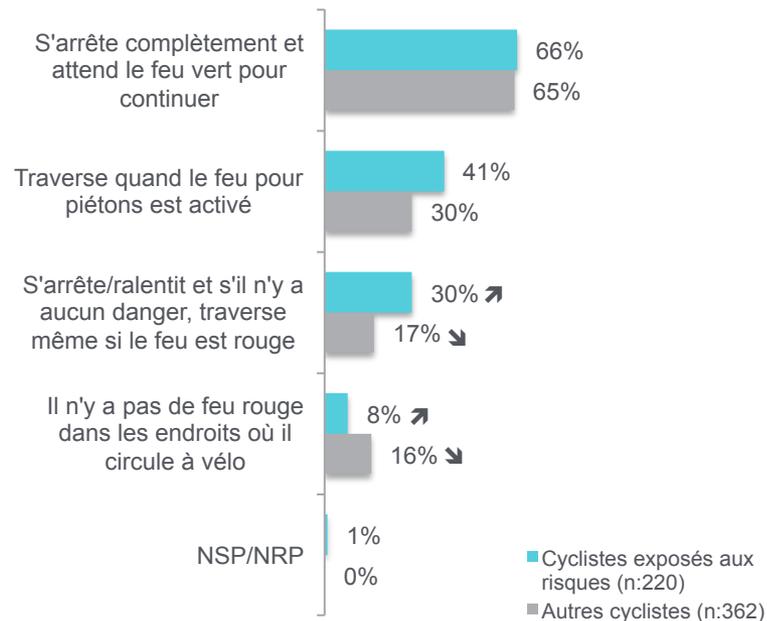
DES RAISONS D'INCONFORT ET D'OUBLI

Les deux raisons principales les plus invoquées par les cyclistes exposés aux risques pour expliquer qu'ils ne portent pas de casque protecteur sont l'inconfort et la chaleur des casques (33 %) et le fait qu'ils oublient simplement de le mettre (28 %). Pour 13 % des cyclistes exposés aux risques concernés, le casque ne leur semble pas utile sur de courtes distances.

On trouve les mêmes raisons chez les autres cyclistes dans des proportions similaires, dont 27 % par oubli et 26 % à cause de l'inconfort.

QB9a. QUE FAITES-VOUS LORSQUE VOUS CIRCULEZ À VÉLO ET QUE VOUS ARRIVEZ À UN FEU ROUGE?

(Base : cyclistes – 2 mentions)



DEUX TIERS DES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES FONT UN ARRÊT COMPLET ET ATTENDENT LE FEU VERT

Le comportement de 66 % des cyclistes exposés aux risques lorsqu'ils arrivent à un feu rouge est conforme au Code de la sécurité routière, puisqu'ils s'arrêtent complètement et attendent le feu vert pour continuer leur route. Un peu plus de quatre cyclistes concernés sur dix (41 %) répondent qu'ils attendent le feu pour piétons.

Par contre, s'il n'y a aucun danger perçu, 30 % des cyclistes exposés aux risques traversent même si le feu est rouge après s'être arrêtés ou avoir ralenti. Ce comportement est moins fréquent parmi les autres cyclistes (17 %).

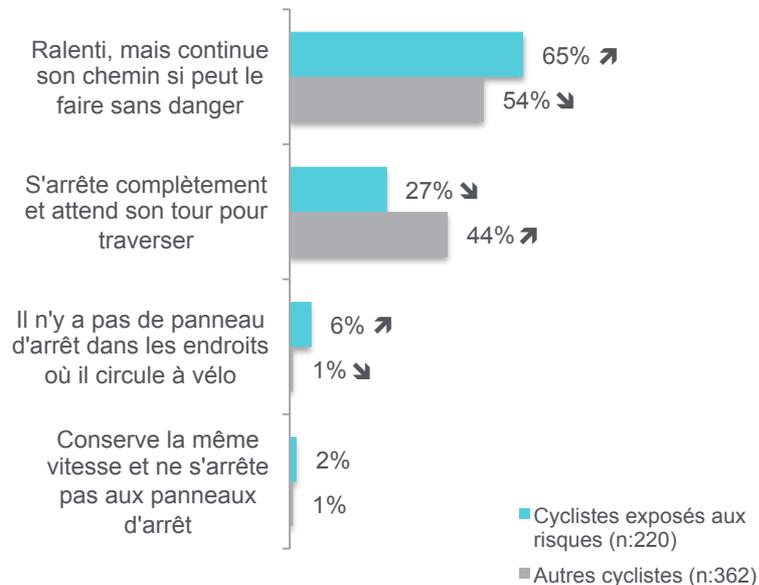
Ce dernier comportement est aussi plus répandu parmi les sous-groupes de cyclistes exposés aux risques suivant :

- les résidents de la RMR de Québec (54 %);
- les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français (44 %);
- les hommes (38 %).

On peut enfin noter qu'une plus forte proportion (16 %) des autres cyclistes ne rencontrent pas de feu rouge là où ils circulent à vélo.

QB10. QUE FAITES-VOUS LORSQUE VOUS CIRCULEZ À VÉLO ET QUE VOUS ARRIVEZ À UN PANNEAU D'ARRÊT?

(Base : cyclistes – 2 mentions)



UN PEU PLUS DU QUART DES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES FONT UN ARRÊT COMPLET AUX PANNEAUX D'ARRÊT

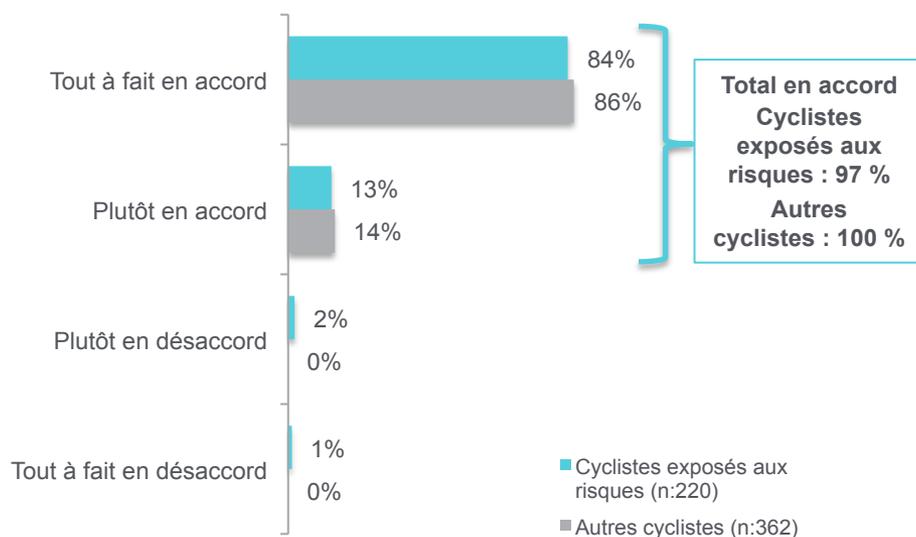
Si 27 % des cyclistes exposés aux risques font un arrêt complet lorsqu'ils arrivent à un panneau d'arrêt, près des deux tiers (65 %) choisissent plutôt de ralentir et continuer leur chemin s'il n'y a pas de danger perçu. Les autres cyclistes respectent dans une plus forte proportion le panneau d'arrêt en faisant un arrêt complet (44 %), mais se contentent aussi en majorité (54 %) de ralentir et traverser si la situation le permet.

On peut noter qu'une plus forte proportion (6 %) des autres cyclistes ne rencontrent pas de panneau d'arrêt là où ils circulent à vélo.

Chez les cyclistes exposés aux risques de 45 à 54 ans, l'arrêt complet est plus fréquent (49 %) et « l'arrêt à l'américaine » moins fréquent (51 %).

QB13. INDIQUEZ VOTRE DEGRÉ D'ACCORD AVEC L'ÉNONCÉ SUIVANT :
« LORSQUE JE CIRCULE À VÉLO, JE DOIS M'ASSURER DE MA SÉCURITÉ. »

(Base : cyclistes)



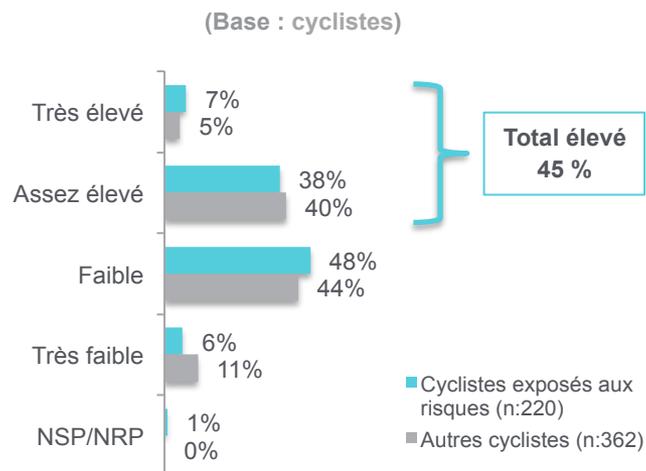
LES CYCLISTES PENSENT QUE LEUR SÉCURITÉ LEUR INCOMBE

Cette attribution est largement partagée tant chez les cyclistes exposés aux risques (97 %) que chez les autres cyclistes (100 %). En fait, 84 % des cyclistes exposés aux risques sont « tout à fait en accord » avec cette idée, comparativement à 86 % des autres cyclistes.

Parmi les cyclistes exposés aux risques, les jeunes de 18 à 34 ans (74 %) et les titulaires d'un diplôme universitaire (68 %) sont « tout à fait en accord » dans une moins forte proportion sur ce point.

PERCEPTION DU RISQUE D'ACCIDENT AVEC UN AUTOMOBILISTE

QB14. LORSQUE VOUS CIRCULEZ À VÉLO, CROYEZ-VOUS QUE VOTRE RISQUE D'ÊTRE IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT AVEC UN AUTOMOBILISTE EST...?



UN RISQUE ÉLEVÉ POUR 45 % DES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES

Plus de quatre cyclistes exposés aux risques sur dix (45 %) perçoivent que leur risque d'être impliqués dans un accident avec un automobiliste est « très élevé » (7 %) ou « assez élevé » (38 %).

On trouve le même résultat (45 %) parmi les autres cyclistes.

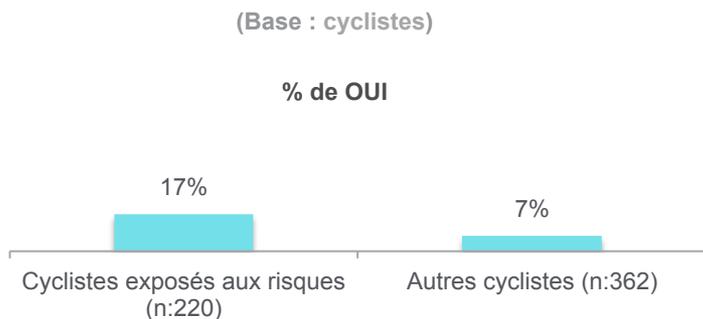
UNE EXPÉRIENCE DIRECTE POUR 17 % DES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES

Parmi les cyclistes exposés aux risques, 17 % ont déjà été impliqués dans un accident avec un automobiliste alors qu'ils étaient à vélo.

Chez les autres cyclistes, cette incidence est de 7 %.

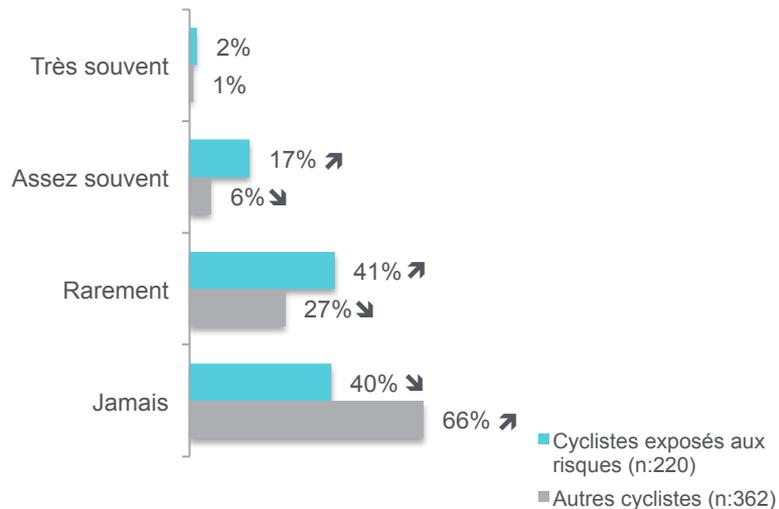
Toujours parmi les cyclistes exposés aux risques, les hommes ont davantage été impliqués dans un accident (23 %) que les femmes (4 %).

QB15. AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT AVEC UN AUTOMOBILISTE ALORS QUE VOUS ÉTIEZ À VÉLO?



QB16. AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, LORSQUE VOUS CIRCULIEZ À VÉLO, UNE PORTIÈRE DE VÉHICULE STATIONNÉ EN BORDURE DE LA ROUTE S’EST-ELLE SOUDAINEMENT OUVERTE DEVANT VOUS?

(Base : cyclistes)



UNE EXPÉRIENCE DIRECTE POUR 19 % DES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

Au cours de la dernière année, près d’un cycliste exposé aux risques sur cinq (19 %) a vu une portière d’auto s’ouvrir soudainement devant lui « très » (2 %) ou « assez » (17 %) souvent, alors qu’il circulait en bordure de la route. Chez les autres cyclistes, la proportion est de 7 %.

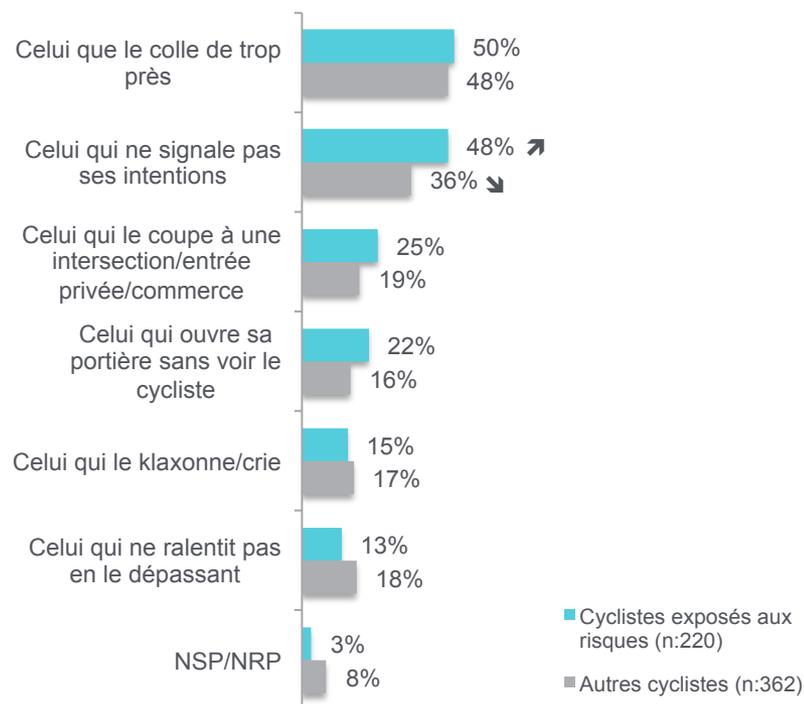
Cette situation a été vécue par une proportion plus importante de cyclistes exposés aux risques parmi :

- les personnes dont la langue maternelle n’est pas le français (34 %);
- les résidents de la RMR de Montréal (30 %);
- les locataires (31 %).

COMPOTEMENTS DES AUTOMOBILISTES QUI IRRITENT LES CYCLISTES

QB11a. À VÉLO, QUELS SONT LES COMPORTEMENTS DES AUTOMOBILISTES QUI VOUS IRRITENT LE PLUS?

(Base : cyclistes – 2 mentions)



COLLER DE TROP PRÈS ET OMETTRE DE SIGNALER SES INTENTIONS

Pour la moitié des cyclistes exposés aux risques (50 %), le comportement le plus irritant des automobilistes à leur égard est de les coller de trop près. Presque à égalité (48 %), l'absence de signaux par les automobilistes quant à leurs intentions représente aussi une source importante d'irritation. Viennent ensuite couper la voie « à une intersection ou pour prendre une entrée » (25 %), ou « en ouvrant une portière » (22 %). Pour fermer ce palmarès, l'usage du klaxon (15 %) et les dépassements sans ralentir (13 %).

On trouve sensiblement les mêmes résultats auprès des autres cyclistes, sinon qu'ils sont en moins forte proportion (36 %) à être irrités par les conducteurs qui ne signalent pas leurs intentions.

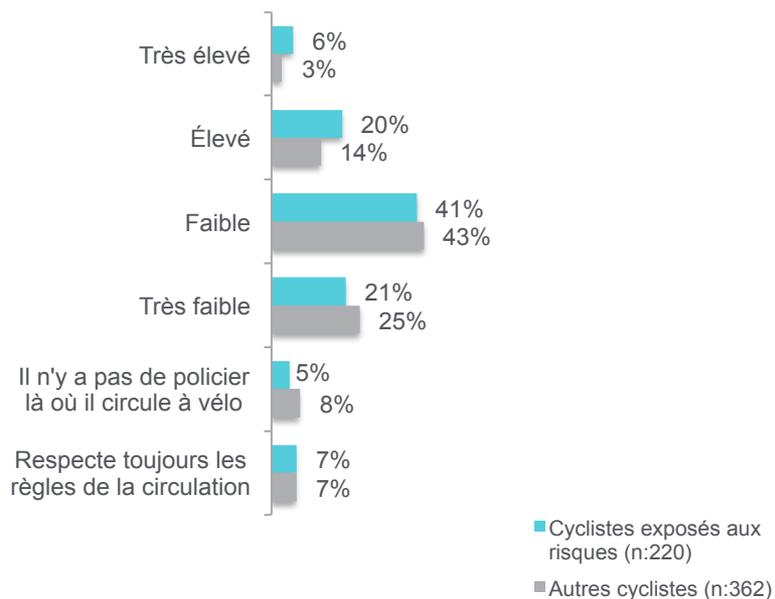
Parmi les cyclistes exposés aux risques, les hommes (54 %), plus que les femmes (36 %), trouvent irritant l'absence de signaux, tout comme les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français (64 %).

Les cyclistes exposés aux risques de la RMR de Montréal mentionnent plus fréquemment la voie coupée par une portière (29 %).

PERCEPTION DU RISQUE D'INTERCEPTION POLICIÈRE

QB17. LORSQUE VOUS CIRCULEZ À VÉLO ET QUE VOUS NE RESPECTEZ PAS LES RÈGLES DE CIRCULATION, CROYEZ-VOUS QUE VOTRE RISQUE D'ÊTRE INTERCEPTÉ PAR UN POLICIER EST...?

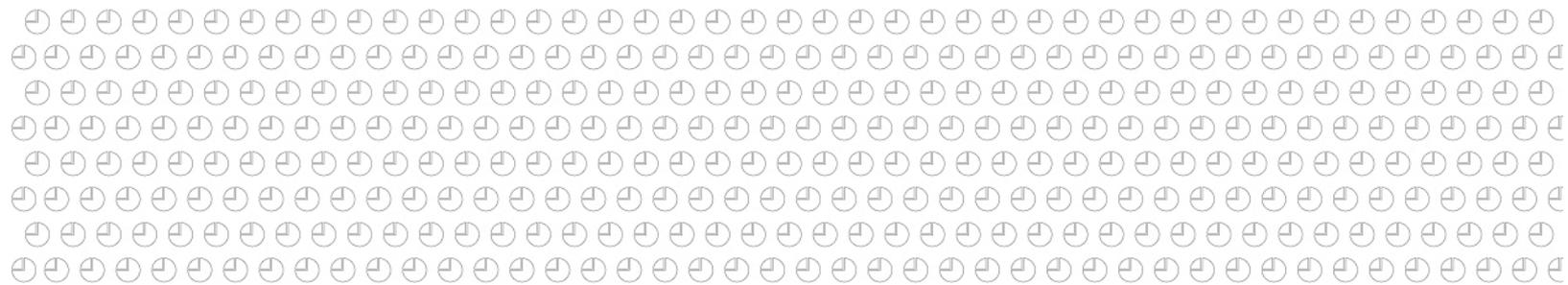
(Base : cyclistes)



UN RISQUE PERÇU ÉLEVÉ PAR PLUS DU QUART (26 %) DES CYCLISTES EXPOSÉS AUX RISQUES

Pour 26 % des cyclistes exposés aux risques, le risque d'être intercepté par un policier advenant qu'ils ne respectent pas les règles de la circulation alors qu'ils circulent à vélo est « très » (6 %) ou « assez » (20 %) élevé. Parmi les autres cyclistes, 17 % perçoivent le même niveau de risque (3 % « très » et 14 % « assez »).

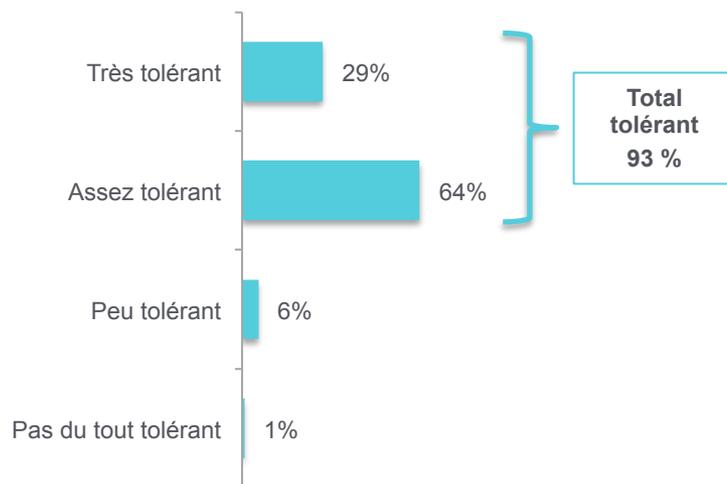
Les cyclistes exposés aux risques de la RMR de Québec estiment dans une plus forte proportion que les autres que ce risque est « faible » ou « très faible » (84 %).



3. OPINIONS, PERCEPTIONS ET COMPORTEMENTS DES CONDUCTEURS

QC7. COMME AUTOMOBILISTE, ÊTES-VOUS TRÈS TOLÉRANT, ASSEZ TOLÉRANT, PEU TOLÉRANT OU PAS DU TOUT TOLÉRANT ENVERS LES CYCLISTES?

(Base : conducteurs exposés aux risques; n : 930)



LES CONDUCTEURS EXPOSÉS AUX RISQUES SE PERÇOIVENT GÉNÉRALEMENT TOLÉRANTS ENVERS LES CYCLISTES

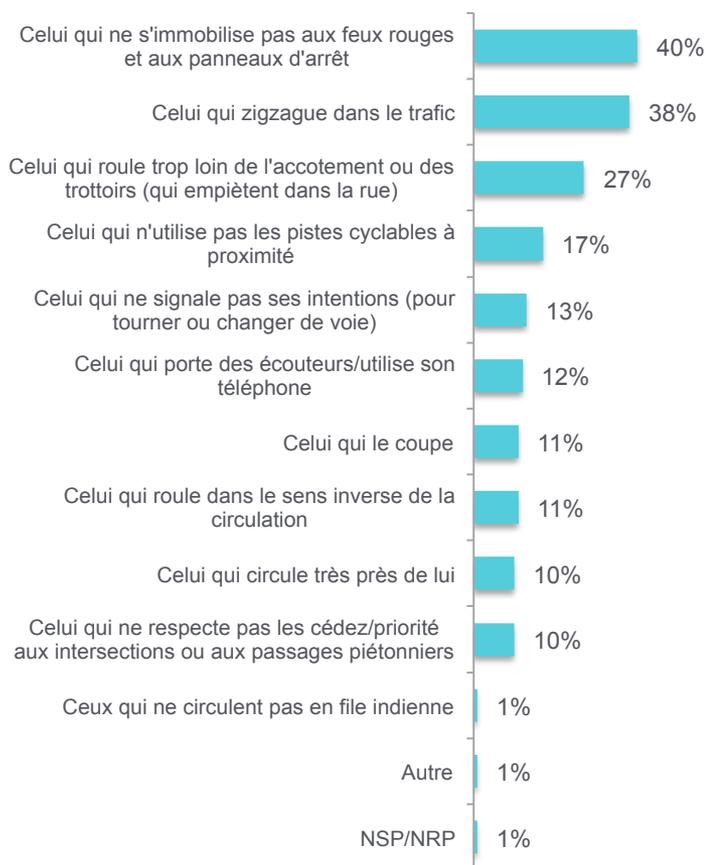
Près de trois conducteurs exposés aux risques sur dix (29 %) se disent « très tolérants » et près des deux tiers (64 %) « assez tolérants » envers les cyclistes. Si 93 % des conducteurs exposés aux risques sont tolérants, 6 % se disent « peu tolérants » et 1 % « pas du tout tolérants ».

Rappelons que le conducteur exposé aux risques est celui qui conduit un véhicule tous les jours ou presque ou une ou deux fois par semaine en présence de cyclistes qui partagent les mêmes routes ou les mêmes rues que lui.

COMPORTEMENTS DES CYCLISTES QUI IRRITENT LES AUTOMOBILISTES

QC1a. EN AUTOMOBILE, QUELS SONT LES COMPORTEMENTS DES CYCLISTES QUI VOUS IRRITENT LE PLUS?

(Base : conducteurs exposés aux risques; n : 930 – 2 mentions)



NE PAS S'IMMOBILISER AUX FEUX ROUGES ET AUX PANNEAUX D'ARRÊT ET ZIGZAGUER DANS LE TRAFIC

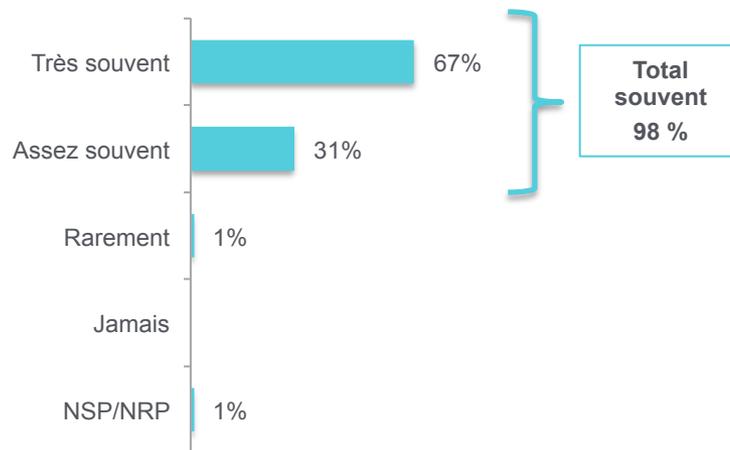
Les automobilistes exposés aux risques se disent irrités par les cyclistes qui ne s'immobilisent pas aux feux rouges et aux panneaux d'arrêt dans une proportion de 40 % et par les cyclistes qui zigzaguent dans le trafic dans une proportion de 38 %. Ce sont les deux comportements qui suscitent le plus d'irritation chez les automobilistes exposés aux risques.

« Rouler trop loin de l'accotement ou des trottoirs » est identifié comme un irritant pour 27 % des automobilistes exposés aux risques.

Les zigzags dans le trafic irritent en plus forte proportion les automobilistes exposés aux risques de la RMR de Montréal (42 %). Du côté de la RMR de Québec, le fait de rouler trop loin de l'accotement ou des trottoirs est davantage mentionné (36 %). Les conducteurs exposés aux risques ailleurs en province mentionnent en plus forte proportion (17 %) l'omission par les cyclistes de signaler leurs intentions et leurs manœuvres.

QC2. COMME AUTOMOBILISTE, J'ADAPTE MA CONDUITE EN PRÉSENCE DE CYCLISTES EN RALENTISSANT ET EN LEUR LAISSANT DE L'ESPACE. DIRIEZ-VOUS...?

(Base : conducteurs exposés aux risques; n : 930)



LES CONDUCTEURS EXPOSÉS AUX RISQUES ADAPTENT LEUR CONDUITE EN PRÉSENCE DE CYCLISTES

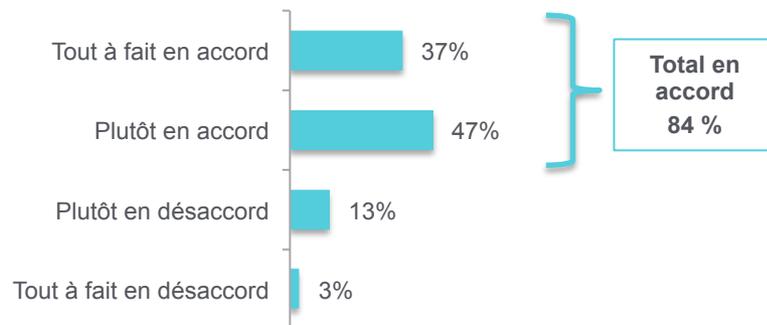
Presque tous les conducteurs exposés aux risques (98 %) affirment qu'ils adaptent leur conduite en présence de cyclistes : « très souvent » (67 %) ou « souvent » (31 %).

On note que 6 % des conducteurs exposés aux risques de la RMR de Québec répondent qu'ils adaptent « rarement » leur conduite en présence de cyclistes.

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES CYCLISTES

QC6. INDIQUEZ VOTRE DEGRÉ D'ACCORD AVEC L'AFFIRMATION SUIVANTE : « COMME AUTOMOBILISTE, JE DOIS ASSURER LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES ».

(Base : conducteurs exposés aux risques; n : 930)



UNE TRÈS FORTE MAJORITÉ (84 %) DES CONDUCTEURS EXPOSÉS AUX RISQUES PENSENT QU'ILS DOIVENT ASSURER LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES

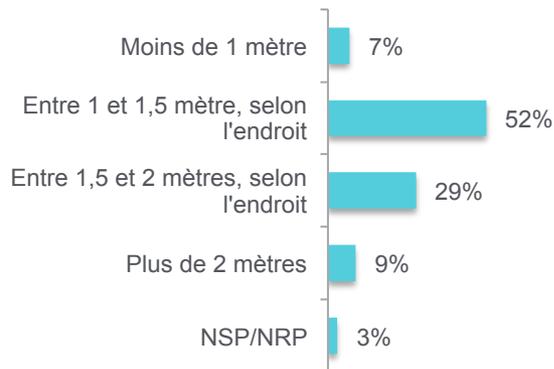
Plus du tiers des conducteurs exposés aux risques (37 %) sont « tout à fait en accord » avec ce fait et près de la moitié (47 %) sont « plutôt en accord » qu'ils doivent, comme automobilistes, assurer la sécurité des cyclistes. À l'opposé, 13 % se disent « plutôt en désaccord » et 3 % « tout à fait en désaccord » avec cette responsabilité.

On trouve une plus forte proportion (44 %) des conducteurs exposés aux risques qui sont aussi des cyclistes qui sont « tout à fait en accord » avec l'énoncé (contre 30 % chez les non-cyclistes).

Les conducteurs exposés aux risques qui disposent d'un revenu familial annuel de moins de 15 000 \$ sont aussi « tout à fait en accord » dans une plus forte proportion (61 %).

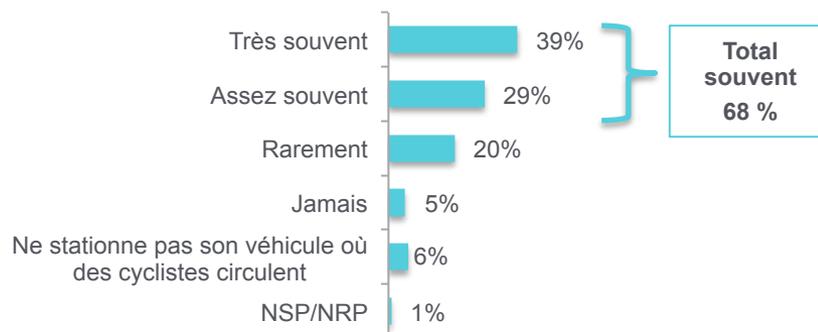
QC3. SELON VOUS, QUELLE EST LA DISTANCE SÉCURITAIRE MINIMALE À RESPECTER ENTRE UN VÉHICULE ET UN CYCLISTE CIRCULANT CÔTE À CÔTE SUR LA ROUTE?

(Base : conducteurs exposés aux risques; n : 930)



QC8. AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, APRÈS AVOIR STATIONNÉ VOTRE VÉHICULE EN BORDURE DE LA ROUTE, AVEZ-VOUS EU LE RÉFLEXE DE VÉRIFIER LA PRÉSENCE D'UN CYCLISTE AVANT D'OUVRIER VOTRE PORTIÈRE

(Base : conducteurs exposés aux risques; n : 930)



UNE DISTANCE ENTRE 1 ET 1,5 MÈTRE SELON LA MAJORITÉ

Concernant la distance sécuritaire minimale à respecter entre un véhicule et un cycliste circulant côte à côte sur la route, 52 % des conducteurs exposés aux risques pensent qu'elle se situe entre 1 et 1,5 mètre. Pour 38 % des conducteurs exposés aux risques, la distance sécuritaire est supérieure à 1,5 mètre et pour 7 %, elle est de moins de 1 mètre.

Parmi les conducteurs exposés aux risques, les retraités répondent en plus forte proportion (66 %) que la distance sécuritaire se situe entre 1 et 1,5 mètre, alors que les étudiants ne sont que 25 % à choisir cette distance. Ces derniers estiment majoritairement (63 %) que la distance sécuritaire est de 1,5 à 2 mètres, tout comme les jeunes de 18 à 24 ans (60 %).

PLUS DES DEUX TIERS DES AUTOMOBILISTES EXPOSÉS AUX RISQUES ONT EU LE RÉFLEXE DE VÉRIFIER LA PRÉSENCE D'UN CYCLISTE AVANT D'OUVRIER LA PORTIÈRE DE LEUR VÉHICULE STATIONNÉ EN BORDURE DE LA ROUTE

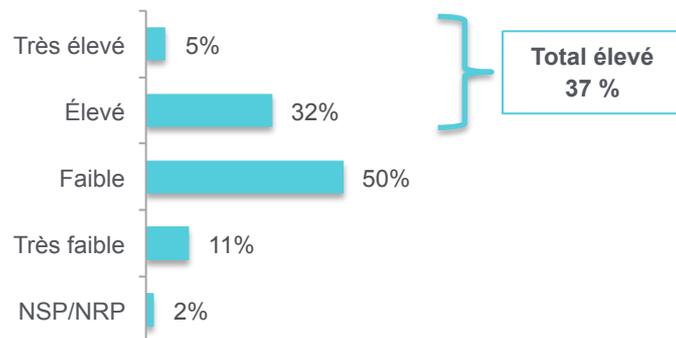
Au cours de la dernière année, 68 % des conducteurs exposés aux risques ont vérifié « très souvent » (39 %) ou « souvent » (29 %) la présence d'un cycliste avant d'ouvrir la portière de leur véhicule. Pour 20 %, ce geste a été posé « rarement » et 5 % disent ne l'avoir jamais fait.

Les conducteurs exposés aux risques qui résident dans la RMR de Montréal (51 %) et les conducteurs exposés aux risques masculins (45 %) répondent en plus forte proportion avoir vérifié « très souvent ».

PERCEPTION DU RISQUE D'ACCIDENT AVEC UN CYCLISTE

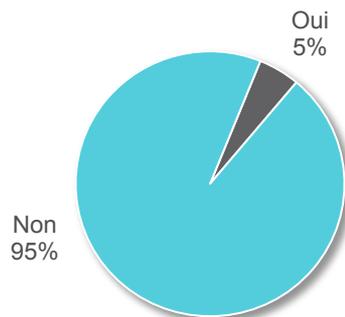
QC4. EN TANT QU'AUTOMOBILISTE, CROYEZ-VOUS QUE VOTRE RISQUE D'ÊTRE IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT AVEC UN CYCLISTE EST...

(Base : conducteurs exposés aux risques; n : 930)



QC5. AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT AVEC UN CYCLISTE ALORS QUE VOUS CONDUISIEZ UNE AUTOMOBILE?

(Base : conducteurs exposés aux risques; n : 930)



PLUS DU TIERS DES CONDUCTEURS EXPOSÉS AUX RISQUES ESTIMENT QUE LE RISQUE D'ACCIDENT AVEC UN CYCLISTE EST ÉLEVÉ

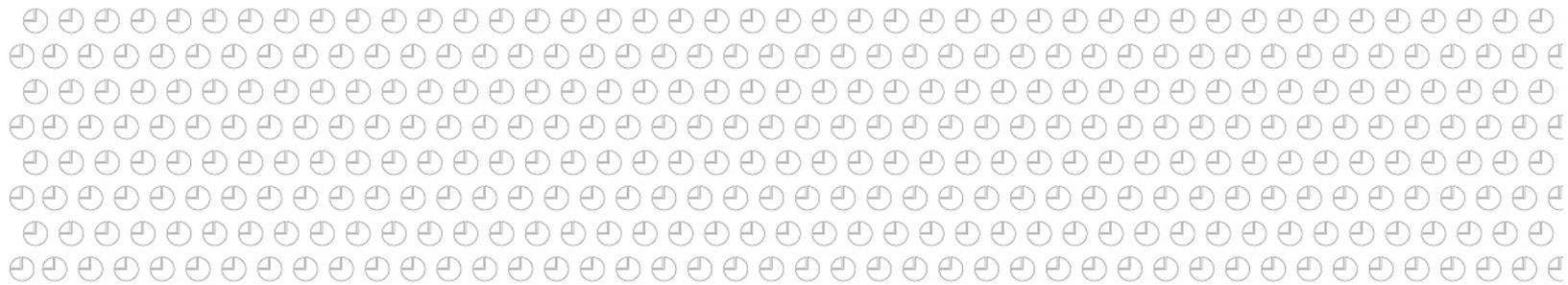
Pour 37 % des conducteurs exposés aux risques, le risque d'être impliqué dans un accident avec un cycliste est très (5 %) ou assez (32 %) élevé. La moitié des conducteurs exposés aux risques (50 %) pensent que ce risque est faible et 11 % pensent qu'il est très faible.

Les conducteurs exposés aux risques qui font du vélo pensent en plus forte proportion (57 %) que le risque est faible comparativement à ceux qui ne font pas de vélo (44 %). À l'inverse, 38 % de ces derniers perçoivent un risque élevé, contre 26 % des conducteurs exposés aux risques qui font du vélo.

UN CONDUCTEUR EXPOSÉ AUX RISQUES SUR 20 A DÉJÀ ÉTÉ IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT AVEC UN CYCLISTE

Parmi les conducteurs exposés aux risques, 5 % rapportent qu'ils ont déjà été impliqués dans un accident avec un cycliste alors qu'ils conduisaient une automobile.

Cette expérience est partagée par une plus forte proportion de conducteurs exposés aux risques et ceux qui habitent dans la RMR de Montréal (7 %).

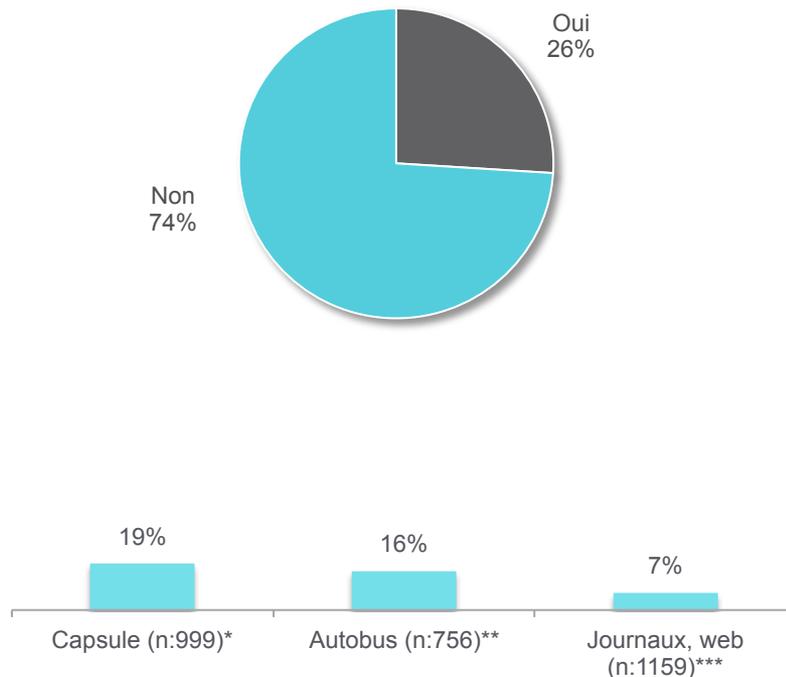


4. PERFORMANCE DES MESSAGES

NOTORIÉTÉ TOTALE DES MESSAGES

A VU L'UN OU L'AUTRE DES MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ À VÉLO

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



*Base : répondants qui ont rempli le sondage en français

** Base : répondants des RMR de Montréal et de Québec

*** Base : ensemble des répondants

UNE NOTORIÉTÉ TOTALE DE 26 %

Que ce soit la capsule télé diffusée à TVA, TVA Sports et ADDIK, les panneaux sur les autobus de Montréal et de Québec ou les messages dans les journaux et sur le Web, plus du quart des répondants (26 %) se souviennent d'avoir vu l'un ou l'autre de ces messages.

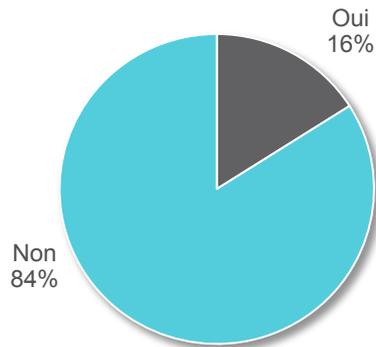
La capsule télé a obtenu le meilleur résultat (19 %) dans son auditoire visé (francophones). Les panneaux sur les autobus ont été remarqués par 16 % des résidents des RMR de Montréal et de Québec et 7 % de l'ensemble des répondants ont vu des messages dans les journaux ou sur le Web.

Aucun des sous-groupes sociodémographiques analysés ne montre de différences significatives

NOTORIÉTÉ DU MESSAGE SUR LES AUTOBUS

QE1. AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, VOUS SOUVENEZ-VOUS D'AVOIR VU LE MESSAGE SUIVANT SUR LES AUTOBUS?

(Base : répondants des RMR de Montréal et de Québec; n : 756)



UNE NOTORIÉTÉ DE 16 % POUR LES MESSAGES SUR LES AUTOBUS

Les messages sur les autobus ont été présentés dans les RMR de Montréal et de Québec. Au total, 16 % des résidents de ces deux régions se souviennent d'avoir vu les messages. Les résultats sont similaires dans les deux RMR, soit 15 % à Montréal et 16 % à Québec.

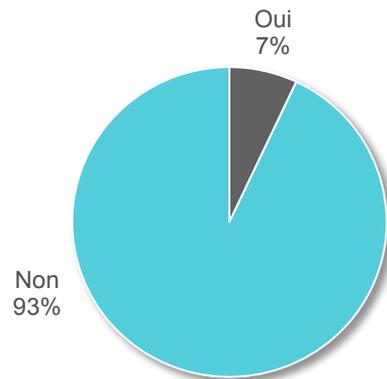
Aucun des sous-groupes sociodémographiques analysés ne montre de différences significatives.



NOTORIÉTÉ DU MESSAGE DANS LES JOURNAUX ET SUR LE WEB

QE2. AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, VOUS SOUVENEZ-VOUS D'AVOIR VU LE MESSAGE SUIVANT DANS LES JOURNAUX OU SUR LE WEB (FACEBOOK ET TWITTER)?

(Base : ensemble des répondants; n : 1159)



UNE NOTORIÉTÉ DE 7 % POUR LES MESSAGES DANS LES JOURNAUX OU SUR LE WEB

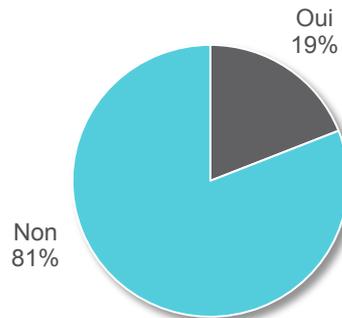
Les messages dans les journaux ou sur le Web obtiennent un taux de notoriété de 7 %.

Les résidents de la RMR de Montréal se souviennent en plus forte proportion de ces messages (10 %). Il en va de même pour les cyclistes (10 %) par rapport aux non-cyclistes (5 %).

NOTORIÉTÉ DE LA CAPSULE TÉLÉVISÉE SUR LA SÉCURITÉ

QE3. AU COURS DES DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS VU CETTE CAPSULE DE SÉCURITÉ QUI A ÉTÉ DIFFUSÉE SUR LES CHAÎNES DE TÉLÉVISION TVA, TVA SPORTS ET ADDIK?

(Base : répondants qui ont rempli le sondage en français; n : 999)



PRÈS D'UN RÉPONDANT CONCERNÉ SUR CINQ SE SOUVIENT DE LA CAPSULE DE SÉCURITÉ

La capsule sur la sécurité diffusée sur les chaînes de télévision TVA, TVA Sports et ADDIK a joint 19 % des répondants qui ont complété le sondage en français.

La notoriété assistée de la capsule est plus élevée parmi :

- les personnes âgées de 55 à 64 ans (30 %);
- les personnes dont le diplôme le plus élevé est de niveau secondaire (23 %);
- les conducteurs exposés aux risques (22 %).

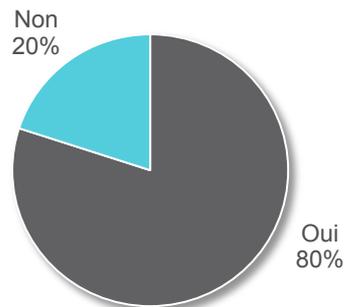
Les chaînes de télévision TVA, TVA sport et ADDIK sont regardées par 80 % des répondants qui ont rempli le sondage en français.

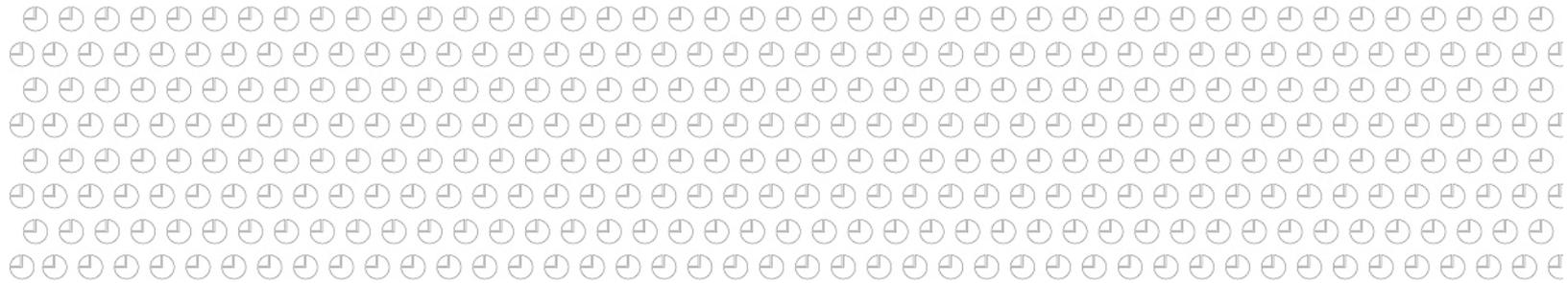
L'auditoire de ces stations est surreprésenté parmi :

- les retraités (93 %);
- les personnes de 55 ans ou plus (90 %);
- les personnes dont le plus haut diplôme est de niveau secondaire (86 %);
- les personnes dont la langue maternelle est le français (84 %);
- les personnes résidant ailleurs que dans les RMR de Montréal ou de Québec (84 %).

QE4. VOUS ARRIVE-T-IL DE REGARDER L'UNE OU L'AUTRE DES CHAÎNES DE TÉLÉVISION SUIVANTE : TVA, TVA SPORTS OU ADDIK?

(Base : répondants qui ont rempli le sondage en français; n : 999)





CONCLUSIONS

UN ENJEU PRÉOCCUPANT DANS L'OPINION PUBLIQUE

Le partage de la route entre les automobilistes et les cyclistes est perçu comme un enjeu préoccupant dans l'opinion publique. Plus de neuf répondants sur dix (92 %) abondent dans ce sens. En appui à cette perception et sur la base de cette étude, on peut noter que 85 % des conducteurs côtoient des cyclistes et que 41 % des cyclistes font du vélo dans des zones partagées au moins à chaque semaine d'avril à novembre.

Par ailleurs, 45 % des cyclistes pensent que leur risque d'être impliqué dans un accident avec un automobiliste est très ou assez élevé. On peut noter que 17 % des cyclistes exposés aux risques rapportent avoir déjà été impliqués dans un tel accident.

Chez les automobilistes concernés, 37 % pensent que le risque d'être impliqué dans un accident avec un cycliste est élevé et 5 % rapportent qu'ils ont déjà été impliqués dans un accident avec un cycliste alors qu'ils conduisaient une automobile.

LA PLACE DES CYCLISTES SUR LES ROUTES N'EST PAS ENTIÈREMENT ACQUISE

Il y a encore une proportion importante de personnes (32 %) qui pensent que les routes devraient être réservées aux automobilistes seulement. Pour quatre répondants sur dix (40 %), les cyclistes nuisent à la circulation et pour 68 %, ils ne respectent généralement pas le Code de la sécurité routière. Enfin, 69 % des répondants croient que les automobilistes sont aussi souvent que les cyclistes la cause des accidents entre cyclistes et automobilistes. Précisons que 20 % pensent que ces accidents sont causés par les cyclistes.

LES AUTOMOBILISTES SONT PLUS RESPECTUEUX ENVERS LES CYCLISTES QUE CES DERNIERS NE LE SONT ENVERS LES AUTOMOBILISTES

Dans l'opinion générale, on observe aussi la perception que les cyclistes ne sont pas perçus comme des usagers de la route respectueux des automobilistes. En effet, seulement 39 % des répondants pensent que les cyclistes sont respectueux envers les automobilistes. Dans l'autre sens, les deux tiers des répondants (66 %) estiment que les automobilistes sont très ou assez respectueux envers les cyclistes.

LES CYCLISTES PENSENT QU'ILS DOIVENT ASSURER LEUR SÉCURITÉ

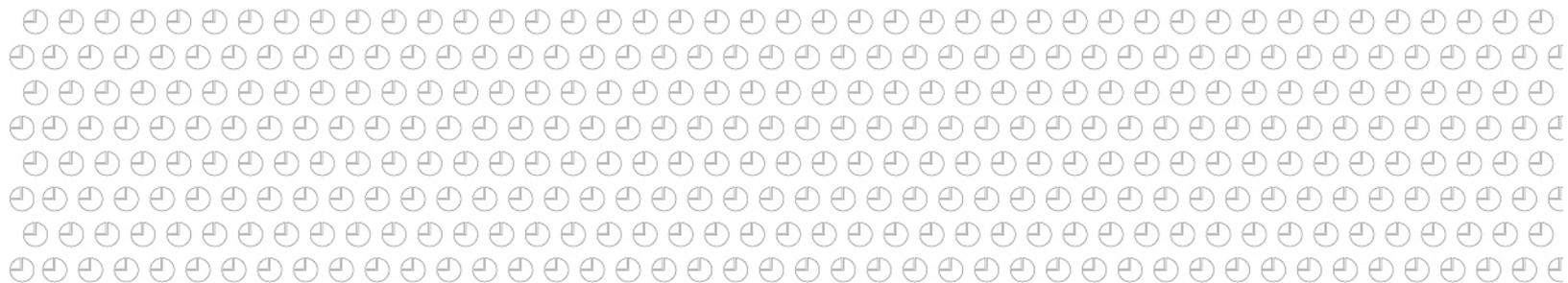
Les cyclistes exposés aux risques se perçoivent responsables de leur sécurité. Ils sont presque unanimement en accord (97 %) avec l'idée qu'ils doivent assurer leur sécurité lorsqu'ils circulent à vélo et qu'il est de leur responsabilité de se faire voir des automobilistes. Pour 62 % des cyclistes exposés aux risques, le risque d'être intercepté par un policier s'ils ne respectent pas les règles de la circulation est faible ou très faible.

TOUS LES CONDUCTEURS NE SE SENTENT PAS RESPONSABLES DE LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES

Plus de huit conducteurs exposés aux risques sur dix (84 %) sont d'accord pour affirmer qu'ils doivent assurer la sécurité des cyclistes, mais 16 % des conducteurs exposés aux risques ne partagent pas ce point de vue. On doit cependant noter que 98 % des conducteurs exposés aux risques rapportent qu'ils adaptent leur conduite en présence de cyclistes et (93 %) se disent tolérants envers les cyclistes.

DES MESSAGES QUI JOIGNENT PLUS DU QUART DES RÉPONDANTS

Les différents messages diffusés en 2014 pour faire la promotion du partage de la route entre les cyclistes et les automobilistes ont joint 26 % des adultes du Québec. La capsule télé a obtenu le meilleur résultat (19 %) dans son auditoire visé (francophones). Les panneaux sur les autobus ont été remarqués par 16 % des résidents des RMR de Montréal et de Québec et 7 % de l'ensemble des répondants ont vu des messages dans les journaux ou sur le Web.



ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE

OBJECTIFS Cette étude vise à mesurer les opinions, les attitudes et les comportements des automobilistes et des cyclistes à l'égard de leur usage commun de la route et de leurs interactions dans ce contexte.

L'objectif de cette annexe est de réunir les informations sur le déroulement du sondage en ligne. Pour ce faire, nous expliquons la méthodologie utilisée et nous en présentons les résultats administratifs, de façon à bien préciser les limites de l'étude et la portée des résultats.

PLAN DE SONDAGE **Population cible**
Adultes âgés de 18 ans ou plus en mesure de faire un sondage en ligne en français ou en anglais.

Base de sondage
L'échantillon a été tiré du panel Or de SOM. Le panel Or est constitué d'internautes recrutés de façon aléatoire par téléphone. Il s'agit donc d'un échantillon probabiliste.

Plan d'échantillonnage
Échantillonnage aléatoire simple des panélistes qui correspondent au profil de la population cible. Au total, 1159 adultes ont répondu au sondage dont 591 dans la RMR de Montréal, 164 dans la RMR de Québec et 403 ailleurs au Québec.

QUESTIONNAIRE Le questionnaire initial a été conçu par la SAAQ et programmé et traduit par SOM. La durée moyenne du questionnaire a été de 7,9 minutes. La version finale du questionnaire est présentée à l'annexe 2.

COLLECTE **Période de collecte** : du 1^{er} au 6 octobre 2014.

Mode de collecte : sondage en ligne accessible uniquement par un lien sécurisé; gestion des invitations et des rappels effectuée par SOM; collecte sur les serveurs de SOM.

Résultats administratifs : les résultats détaillés sont présentés à la page suivante; le taux de réponse est de 35,8 %.

RÉSULTATS ADMINISTRATIFS DÉTAILLÉS

TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	3250
Nombre d'entrevues visées	1150
Invitations envoyées (A)	3250
UNITÉ JOINTE RÉPONDANTE	
Questionnaires complétés (B1)	1159
Hors de la population visée ou quota atteint (B2)	0
UNITÉ JOINTE TARDIVE	
Accès lorsque collecte de la strate terminée	0
Accès lorsque collecte terminée	87
UNITÉ JOINTE NON RÉPONDANTE	
Abandon à la page d'accueil	0
Abandon durant le questionnaire	28
Problème technique	0
Courriel automatique reçu indiquant absence du répondant	0
Courriel reçu indiquant refus de répondre	0
Désabonnement	3
Entrevue rejetée suite au contrôle qualité	8
À faire par téléphone	0
UNITÉ JOINTE TOTALE (C)	1285
UNITÉ NON JOINTE	
Temporaire : serveur distant ne répond pas ou en problème	0
Temporaire : quota de l'utilisateur dépassé	0
Temporaire : détection par antipourriels	0
Autres messages de retour non reconnus	17
UNITÉ NON JOINTE TOTALE (D)	17
UNITÉ INEXISTANTE	9
Permanent : courriel invalide (usager@) (E1)	9
Permanent : courriel invalide (@domaine) (E2)	0
Taux d'accès (C/(A-(E1+E2))	39,6 %
Taux de réponse parmi unité jointe ((B1+B2)/C)	90,2 %
TAUX DE RÉPONSE ((B1+B2)/(A-(E1+E2))	35,8 %

PONDÉRATION ET TRAITEMENT

La pondération est faite de la façon suivante :

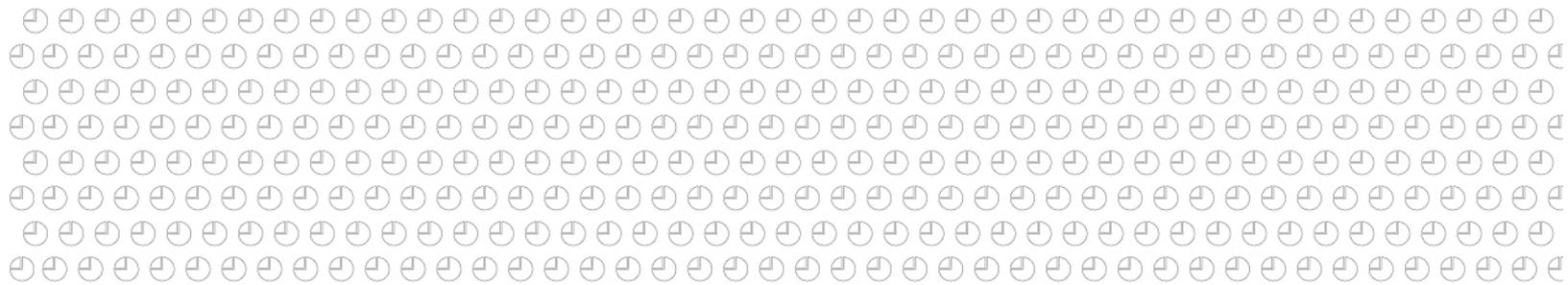
- Par expansion à la distribution conjointe d'âge (18-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65 ans ou plus) et de sexe de chacune des trois strates de recensement 2011;
- Selon la distribution de la langue maternelle de chacune des trois strates au recensement 2011;
- Selon la proportion d'adultes vivant seuls de ces trois strates de recensement 2011;
- Selon la distribution québécoise du plus haut diplôme ou certificat détenu (aucun ou secondaire/DEP, collégial, universitaire) de chacune des strates de recensement 2011;
- Selon la proportion des adultes propriétaires de chacune des trois strates estimée par traitement à partir du dernier recensement;
- Une pondération multivariée à 10 itérations par la méthode itérative du quotient est réalisée pour assurer une représentation fidèle à toutes ces distributions;
- Les données ont été traitées à l'aide du progiciel spécialisé MACTAB;
- Les résultats pour chacune des questions sont présentés en fonction d'une bannière qui inclut toutes les variables pertinentes à l'analyse des résultats.

MARGES D'ERREUR

- Les marges d'erreur présentées à la page suivante tiennent compte de l'effet de plan.
- L'effet de plan apparaît lorsque les entrevues complétées ne sont pas réparties proportionnellement à la population d'origine selon les variables de segmentation ou de pondération.
- L'effet de plan est le ratio entre la taille de l'échantillon et la taille d'un échantillon aléatoire simple de même marge d'erreur. C'est une statistique utile à l'estimation des marges d'erreur pour des sous-groupes de répondants.
- Par exemple, au tableau de la page suivante, pour l'ensemble, la marge d'erreur est la même que pour un échantillon aléatoire simple de 704 répondants ($1159 \div 1,646 = 704$).
- La marge d'erreur varie selon la valeur de la proportion estimée. En effet, la marge d'erreur est plus grande lorsque la proportion est voisine de 50 % et plus petite à mesure que la proportion s'éloigne de 50 %.
- Le tableau de la page suivante donne les marges d'erreur de l'étude (en tenant compte de l'effet de plan) selon la valeur de la proportion estimée.

MARGE D'ERREUR SELON LA PROPORTION ESTIMÉE

	Région			
	Ensemble	RMR Québec	RMR Montréal	Ailleurs au Québec
NOMBRE D'ENTREVUES	1159	165	591	403
EFFET DE PLAN	1,646	1,207	1,477	1,755
PROPORTION :				
99 % ou 1 %	±0,7 %	±1,7 %	±1,0 %	±1,3 %
95 % ou 5 %	±1,6 %	±3,7 %	±2,1 %	±2,8 %
90 % ou 10 %	±2,2 %	±5,0 %	±2,9 %	±3,9 %
80 % ou 20 %	±3,0 %	±6,7 %	±3,9 %	±5,2 %
70 % ou 30 %	±3,4 %	±7,7 %	±4,5 %	±5,9 %
60 % ou 40 %	±3,6 %	±8,2 %	±4,8 %	±6,3 %
50 % (MARGE MAXIMALE)	±3,7 %	±8,4 %	±4,9 %	±6,5 %



ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE